

Données sociales – Suisse

# Intégration et réseaux sociaux

Déterminants de l'isolement social en Suisse



La série «Statistique de la Suisse»  
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)  
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Transports et communications
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Données sociales – Suisse

# Intégration et réseaux sociaux

## Déterminants de l'isolement social en Suisse

**Rédaction** Pascale Gazareth  
Caterina Modetta

**Editeur** Office fédéral de la statistique (OFS)



Office fédéral de la statistique (OFS)  
Neuchâtel, 2006

**Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Complément d'information:** Pascale Gazareth, OFS, tél. 032 713 62 54, courriel: pascale.gazareth@bfs.admin.ch  
Caterina Modetta, OFS, tél. 032 713 64 30, courriel: caterina.modetta@bfs.admin.ch

**Auteurs et réalisation:** Pascale Gazareth et Caterina Modetta

**Diffusion:** Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel  
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

**Numéro de commande:** 526-0300

**Prix:** 8 francs (TVA excl.)

**Série:** Statistique de la Suisse / Données sociales – Suisse

**Domaine:** 20 Situation économique et sociale de la population

**Langue du texte original:** Français avec résumé en allemand et en italien

**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS

**Page de couverture:** Roland Hirter, Berne

**Graphisme/Layout:** OFS

**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2006  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,  
si la source est mentionnée

**ISBN:** 3-303-20013-0

# Table des matières

<b>Zusammenfassung</b>	4	<b>Situation financière et risque d'isolement</b>	30
<b>Die wichtigsten Resultate in Kürze</b>	6	Réseau social	30
<b>Sintesi</b>	8	Soutien social	32
<b>L'essenziale in breve</b>	10	Sentiment de solitude	32
<b>L'essentiel en bref</b>	12	<b>Dynamique des processus</b>	33
<b>Introduction</b>	14	Evolution de l'isolement social	33
<b>Vue d'ensemble</b>	17	Réseau social	34
Réseau social primaire	17	Soutien social	34
Réseau social secondaire	17	Sentiment de solitude	36
Fréquence des contacts	20	<b>Conclusion</b>	37
Soutien social	20	<b>Annexe méthodologique</b>	39
Sentiment de solitude	22	<b>Tableau général</b>	44
Cumul de situations défavorables: les trois dimensions de l'isolement social	22	<b>Bibliographie</b>	46
<b>Principaux groupes à risque</b>	25		
Personnes vivant dans des ménages à bas revenus	25		
Une question d'âge?	25		
Personnes vivant seules ou élevant seules leurs enfants	26		
Personnes en mauvaise santé	28		
Déficit de formation	28		
Personnes exclues du marché du travail	28		
Personnes de nationalité étrangère	28		
Un isolement au féminin?	28		
Différences géostructurelles	29		

# Zusammenfassung

## Kontextueller Rahmen

Im Rahmen seiner Aktivitäten zum Themenblock Lebensqualität und Armut veröffentlicht das BFS hier eine Analyse, die sich gezielt mit einer Komponente der sozialen Armut beschäftigt, nämlich mit der sozialen Isolation.

Zahlreiche Indikatoren lassen darauf schliessen, dass sich die soziale Situation eines Teils der Schweizer Bevölkerung zusehends verschärft. Öffentliche Haushalte sehen sich durch immer grössere Sozialhilfebudgets belastet, und private karitative Institutionen sind der steigenden Anzahl von Unterstützungsanträgen nicht mehr gewachsen.

Die Integration einer einzelnen Person in die Gesellschaft und ihre Fähigkeit zur umfassenden Teilnahme am gesellschaftlichen Leben wird nicht nur durch ihre finanziellen Ressourcen bestimmt, sondern weitgehend auch durch ihren Zugang zum Arbeits- und Wohnungsmarkt, zum Gesundheits- und Bildungswesen, zu sozialen Beziehungsnetzen oder zur politischen Bürgerschaft, um nur die am häufigsten berücksichtigten Bereiche zu nennen. Diese Integration lässt sich als Kontinuum zwischen vollständiger Beteiligung und kompletter Ausgrenzung sehen, wobei die prekären Lebensverhältnisse eine Übergangszone darstellen.

Situationen grosser Armut bzw. völliger Ausgrenzung lasten in jenen Gesellschaften besonders schwer auf dem Gewissen, die jedem Mitglied ein anständiges Leben garantieren wollen. Derartige Notlagen bleiben allerdings vor allem dank bestehender Sozialfürsorgesysteme in der Schweiz und den meisten übrigen Industriestaaten Europas eine Randerscheinung. Dies trifft jedoch nicht auf die prekären Lebensverhältnisse zu, unter denen tatsächlich ein nicht unwesentlicher Anteil der Bevölkerung leidet und die daher für die öffentliche Hand eine Herausforderung ganz anderer Tragweite bilden. Das ethische wie das finanzielle Element, aber auch die mit der dauerhaften Prekarisierung ganzer Bevölkerungsgruppen verbundenen Risiken für inneren Zusammenhalt und sozialen Frieden, rücken diese Thematik zunehmend in den Mittelpunkt des Interesses.

In diesem Kontext wirft die soziale Isolation die Frage nach der Unterstützung resp. den Ressourcen auf, die einer einzelnen Person durch ihre Beziehungen zu anderen Menschen zur Verfügung stehen. Diese können ihr helfen, bestimmte Schwierigkeiten zu vermeiden, deren negative Auswirkungen zu begrenzen oder im Alltag und angesichts der Wechselfälle des Lebens von Chancen zu profitieren. Soziale Isolation bewirkt meist eine Prekariisierung der betroffenen Person, wodurch sich andere Nachteile tendenziell häufen und verstärken. In der Tat gesellen sich zu objektiven vielfach subjektive Schwierigkeiten in Form von (Selbst-) Stigmatisierung, die stark zur prekären Lebenssituation isolierter bzw. vereinsamer Menschen beitragen.

## Institutioneller Rahmen

Mit der vorliegenden Studie über soziale Isolation befindet sich das BFS im Einklang mit anderen statistischen Ämtern, die wie Eurostat oder der Statistikdienst der OECD eine Reihe von Indikatoren zur Erfassung der sozialen Situation in ihren Mitgliedstaaten entwickeln, darunter auch solche zur sozialen Ausgrenzung und mangelnden sozialen Unterstützung. Innerhalb des BFS selbst fügt sich diese Studie in den Gesamtkomplex von Standardanalysen und -publikationen ein, die das Wohlbefinden sowohl auf Landes- (BIP, Wachstumsrate usw.) als auch auf individueller Ebene (Finanzlage, Beschäftigung, Gesundheit, soziale Einbindung, Inanspruchnahme von Sozialhilfe usw.) erfassen sollen. Sie vervollständigt das von den Kennzahlen über die Lebensqualität der Bevölkerung auf der BFS-Website gezeichnete Bild und erweitert verschiedene Analysen etwa der Sozialberichterstattung Schweiz über *Wohlstand und Wohlbefinden* (BFS, 2002).

Aus dem Blickwinkel der Deprivation erstellt, befasst sich die Studie eher mit den benachteiligten Situationen, welche die soziale Isolation ausmachen, als mit dem allgemeinen Zustand sozialer Netzwerke in der Schweiz. Auf diese Weise will sie Informationen zur Ausarbeitung sozialpolitischer Richtlinien im Hinblick auf die Integra-

tion von Bevölkerungsgruppen liefern, die mit ganz unterschiedlichen Schwierigkeiten zu kämpfen haben. Damit ist die Begleitpraxis der Sozialhilfe und der Arbeitslosen- bzw. Invalidenversicherung ebenso gemeint wie die gesamte Unterstützungspolitik, die sich mit praktischen Massnahmen aktiv und direkt für Benachteiligte einsetzt, insbesondere Jugendliche, Migranten und ältere oder gesundheitlich beeinträchtigte Menschen.

Politik und Öffentlichkeit sind aus verschiedenen Gründen am Thema der sozialen Isolation interessiert. Abgesehen vom sozialen Zusammenhalt und allgemeinen Wohlstand, notabene in der Bundesverfassung verankerte Grundwerte, dürfen auch die Auswirkungen sozialer Isolation auf das Sozialbudget (Versicherungen und Sozialleistungen aller Art) nicht ausser Acht gelassen werden. Nicht nur kann soziale Isolation bereits bestehende Schwierigkeiten (z.B. beim Wiederfinden einer Stelle und die damit verbundene erhöhte Belastung der Arbeitslosenversicherung) noch verstärken, sondern sie erzeugt auch direkt bestimmte Kosten (z.B. Auslagen der Unfallversicherung, wenn eine alleinstehende, in ihrer Mobilität eingeschränkte Person bei dem Versuch stürzt, einen ausser Reichweite platzierten Gegenstand zu ergreifen). Sie erfordert ausserdem die Einrichtung resp. Subventionierung von Strukturen als Ersatz ehemals vorhandener familiärer oder nachbarlicher Solidarität, die es beispielsweise ermöglichte, dass genesende Personen zu Hause betreut werden konnten.

### Operationeller Rahmen

Der gewählte mikrologische Ansatz nimmt Bezug auf zwischenmenschliche Bindungen und soziale Netzwerke (im Gegensatz zur gesellschaftlichen Bindung, welche die Zugehörigkeit zu einer Gesellschaft und das Teilen gemeinsamer Werte bezeichnet, und die in ihrer Konsequenz zu sozialem Zusammenhalt bzw. Bruch führt). Daher **bezeichnet der Begriff der Integration hier die Einbindung von Individuen in soziale Netzwerke, während der Begriff der Isolation auf das Fehlen oder die Schwäche dieser Einbindung hinweist.**

Die Studie basiert auf folgenden drei Arbeitshypothesen:

- H1: Gesellschaftsgruppen, die verschiedenen Prekaritäts- bzw. Ausgrenzungsrisiken erfahrungsgemäss stärker ausgesetzt sind als andere, laufen auch eine überdurchschnittlich grosse Gefahr, sozial isoliert und so mit sich kumulierenden Problemen konfrontiert zu werden.
- H2: Der Mangel an finanziellen Ressourcen ist für sich allein genommen, d. h. unabhängig vom Einfluss anderer Armutsfaktoren, ein Erklärungselement für das Risiko sozialer Isolation. Es geht darum zu klären, ob der Mangel an finanziellen Ressourcen – also einem mutmasslich von den in prekären Verhältnissen lebenden Gesellschaftsgruppen geteiltes Merkmal – als Hauptrisikofaktor für soziale Isolation fungiert oder ob andere Merkmale ebenfalls eine Rolle spielen.
- H3: Zudem erhöht der Mangel an finanziellen Ressourcen das Risiko für eine Chronifizierung der sozialen Isolation, wodurch Betroffene in einen Teufelskreis geraten, der ihre materiellen wie relationalen Ressourcen allmählich schwinden lässt. Als Folge davon verringern sich auch tagtäglich ihre Chancen, wieder in eine «Standardexistenz» zurückzukehren.

# Die wichtigsten Resultate in Kürze

## Erscheinungsbild der sozialen Isolation in der Schweiz

Das Risiko sozialer Isolation betrifft je nach berücksichtigten Aspekten einen mehr oder weniger grossen Anteil der Bevölkerung. 2003 ergibt sich folgendes Bild:

- 11% der Bevölkerung leben allein und haben keine feste Beziehung (fehlendes primäres Netz);
- 12% leben mit einem beschränkten affektiven Netzwerk (weniger als 5 Verwandte bzw. enge Freunde);
- 14% leben mit einem beschränkten Bekanntenkreis (weniger als 2 Nachbarn oder gute Kollegen);
- 10% haben nur selten Kontakt mit ihrem sozialen Netzwerk (weniger als 8 Kontakte monatlich);
- 13% schätzen die potenzielle praktische Unterstützung durch ihr Netzwerk als gering ein;
- 7% schätzen die potenzielle emotionale Unterstützung durch ihr Netzwerk als gering ein;
- 13% empfinden ein Gefühl der Einsamkeit im Leben.

Zum Teil überschneiden sich diese Situationen, das heisst, bestimmte Personen sind in mehrfacher Hinsicht betroffen. Allerdings tritt dieses Phänomen der Kumulation von Problemlagen nicht systematisch auf. Folglich konzentriert sich die Analyse auf drei Indikatoren, welche die für soziale Isolation als zentral erachteten Dimensionen repräsentieren, nämlich:

- beschränkte Grösse sozialer Netzwerke,
- Geringfügigkeit sozialer Unterstützung und
- Ausdruck eines Einsamkeitsgefühls.

## Droht soziale Isolation denselben Gesellschaftsgruppen, die schon anderen sozialen Problemen ausgesetzt sind?

Nicht die gesamte Bevölkerung ist demselben Risiko sozialer Isolation ausgesetzt. Es fällt in folgenden Gruppen systematisch höher aus:

- Personen mit geringen finanziellen Ressourcen (tiefe Einkommensklassen),
- ältere Menschen (speziell ab 75 Jahren),
- Alleinlebende,
- Menschen mit mässigem bis schlechtem Gesundheitszustand,
- ausländische Staatsangehörige,
- Menschen ohne höhere Schulbildung (nur obligatorische Schulzeit).

Zwar üben auch Geschlecht und Sprachregion einen gewissen Einfluss aus, aber dieser variiert je nach angewandten Indikatoren. Natürlich ist nicht der Wohnsitz in der einen oder anderen Sprachregion an sich risikobestimmend, sondern vielmehr gewisse Strukturmerkmale dieser Regionen bzw. der dort ansässigen Populationen. Alleinerziehende sowie Arbeitslose gehen ebenfalls ein erhebliches Isolationsrisiko ein, doch lässt sich dieses durch die Datenlage nicht erhärten.

Generell scheinen tatsächlich dieselben Gruppen von sozialer Isolation bedroht, die bekanntermassen schon anderen sozialen Problemen wie Armut oder Arbeitslosigkeit vermehrt ausgesetzt sind. Somit bestätigt sich die Gefahr einer Problemkumulation für diese Gruppen.

### **Wie hoch ist der Einfluss des Einkommens auf das Risiko sozialer Isolation?**

Über welche finanziellen Ressourcen eine einzelne Person verfügt, wirkt sich auf ihre soziale Integration aus. Vor allem trifft dies auf die beschränkte Grösse sozialer Netzwerke und das Einsamkeitsgefühl zu.

In beiden Fällen äussert sich der Einfluss der verfügbaren Mittel in einem erhöhten Risiko sozialer Isolation für die untersten Einkommenskategorien. Einzig die soziale Unterstützung erscheint als relativ einkommensunabhängig.

Dieser Effekt bleibt gesamthaft erkennbar, selbst wenn dem Einfluss anderer Risikofaktoren Rechnung getragen wird.

### **Wie hoch ist das Risiko einer Wiederholung von Situationen sozialer Isolation?**

Soziale Isolation ist auch ein Prozess, der bei bestimmten Personen einer absteigenden Spirale ähneln kann. Wer nämlich dauerhaft in einer Situation sozialer Isolation verbleibt, riskiert eine Ausdehnung seiner Probleme auf andere Lebensbereiche (Armut, schlechter Gesundheitszustand usw.). Je nach Indikator befinden sich zwischen 5 und 17% der Bevölkerung wiederholt in einer Situation sozialer Isolation.

Diese wiederholte Isolation betrifft insgesamt dieselben Gruppen, die zu einem bestimmten Zeitpunkt einem Isolationsrisiko ausgesetzt sind, was ihre Gefährdung bestätigt. Erneut scheint das Einkommen als Unterscheidungsfaktor zu wirken, wenn auch im Zeitverlauf weniger deutlich. Es bleibt sowohl durch seine Höhe an sich (ein niedriges Einkommen erhöht das Risiko eines wiederholt beschränkten sozialen Netzwerks) als auch durch seine Schwankungen (ein merklicher Einkommensrückgang begünstigt die Gefahr eines wiederholten Einsamkeitsgefühls) erkennbar.

# Sintesi

## Quadro generale

Nell'ambito delle sue attività sulla qualità della vita e sulla povertà, l'UST propone un'analisi mirata su una delle componenti della precarietà sociale: l'isolamento sociale.

Numerosi indicatori lasciano infatti presumere una precarizzazione della situazione sociale di una parte della popolazione residente in Svizzera. Nei bilanci delle collettività pubbliche le spese dell'aiuto sociale lievitano e i servizi assistenziali privati sono confrontati con una domanda di sostegno crescente, che non riescono più a soddisfare.

Accanto alle risorse finanziarie, per l'integrazione degli individui nella società e la loro capacità di partecipare appieno alla vita della società è ampiamente determinante l'accesso al mercato del lavoro, a un'abitazione adeguata, alla salute, all'istruzione, a reti di relazioni sociali o alla cittadinanza politica - per citare solo i fattori più importanti. L'integrazione può essere vista come un continuo tra una zona di piena partecipazione e una zona di totale esclusione con, tra questi due estremi, una zona di precarietà.

Le situazioni di grande povertà o di totale esclusione scuotono le coscienze nelle società che dovrebbero garantire una vita decente a ciascuno dei suoi membri; come nella maggior parte dei Paesi europei sviluppati, anche in Svizzera restano tuttavia marginali, grazie in particolare ai regimi di protezione sociale in vigore. Non è così per le situazioni di precarietà, che colpiscono una parte non trascurabile della popolazione e gravano di conseguenza sulle finanze pubbliche. Questi due elementi (etica e costo finanziario) così come i rischi per la coesione e la pace sociale generati dall'emarginazione durevole di interi gruppi della popolazione sono all'origine di una crescente attenzione per questi aspetti.

In questo contesto, l'isolamento sociale solleva la questione dei sostegni e delle risorse che un individuo può ricavare dalle sue relazioni con altre persone e che gli permettono di evitare certe difficoltà, di limitarne gli effetti negativi o di approfittare di opportunità nelle azioni della vita quotidiana e di fronte ai rischi dell'esistenza. L'isolamento equivale a una precarizzazione dell'individuo, che favorisce l'amplificazione e l'accumulo di altri tipi di svantaggi. Alle difficoltà obiettive si aggiungono infatti spesso difficoltà soggettive sotto forma di (auto-)stigmatizzazione, che contribuiscono ampiamente alla precarizzazione degli individui isolati o solitari.

## Quadro istituzionale

Proponendo questa analisi sull'isolamento sociale, l'UST segue la tendenza di altri uffici statistici, come Eurostat o il servizio statistico dell'OCSE, che sviluppano serie di indicatori sulla situazione sociale nei loro Paesi membri, tra cui figura la misurazione della mancanza di relazioni e sostegni sociali. Sul piano interno, questo studio s'iscrive nell'insieme delle analisi e delle produzioni standard dedicate alla misurazione del benessere, sia a livello nazionale (PIL, tasso di crescita, ecc.) che a livello individuale (situazione finanziaria, occupazione, salute, partecipazione sociale, ricorso all'aiuto sociale, ecc.), completando così la messa a disposizione sul sito Internet dell'UST di cifre chiave sulla qualità della vita della popolazione e approfondendo varie analisi, come quelle del rapporto *Revenu et bien-être* (UST, 2002).

Collocandosi in una prospettiva di deprivazione, lo studio considera più le situazioni sfavorevoli alla base dell'isolamento sociale che non la situazione generale delle reti sociali in Svizzera. In questo modo, intende fornire informazioni utili all'elaborazione delle politiche sociali legate all'integrazione dei vari gruppi di popolazione confrontati con difficoltà differenti tra loro. Ciò concerne le pratiche d'accompagnamento dell'aiuto sociale, dell'assicurazione contro la disoccupazione o dell'assicurazione contro l'invalidità come pure l'intera politica di sostegno alle attività e agli attori sul terreno, che operano direttamente in particolare a favore dei giovani, dei migranti, degli anziani o delle persone con problemi di salute.

L'interesse politico e comunitario per la questione dell'isolamento sociale è molteplice. Al di là dei principi della coesione sociale e della prosperità comune iscritti nella Costituzione federale, non va trascurato l'impatto dell'isolamento sul bilancio sociale (per l'insieme delle assicurazioni e degli aiuti). L'isolamento non solo può amplificare certe difficoltà (come quella di trovare un nuovo posto di lavoro, aumentando così la fattura dell'assicurazione contro la disoccupazione), ma genera anche dei costi diretti (ad esempio le spese dell'assicurazione infortuni se una persona con problemi di mobilità che vive sola cade cercando di afferrare un oggetto troppo lontano). Richiede inoltre la creazione o il finanziamento di strutture destinate a sostituire le vecchie solidarietà familiari o di vicinato, che permettevano ad esempio di dispensare cure a domicilio a una persona convalescente.

### Quadro operativo

L'approccio scelto si colloca a un livello micrologico e fa riferimento ai legami che si creano tra gli individui, alle reti sociali (in opposizione al legame sociale, che designa l'appartenenza a una società e la condivisione di valori comuni, di cui la coesione o la rottura sociale sono il corollario). **Il termine di *integrazione* indica quindi l'iscrizione degli individui in una rete sociale, mentre quello di *isolamento* evoca l'assenza o la debolezza di questa integrazione.**

Lo studio si basa sulle seguenti ipotesi di lavoro:

- H1: i gruppi sociali noti per essere maggiormente esposti a vari rischi di precarietà e di esclusione hanno anche un rischio d'isolamento sociale superiore alla media e quindi un maggior rischio di accumulo delle difficoltà.
- H2: indipendentemente dall'influsso di altri fattori di precarietà, la mancanza di risorse finanziarie è di per sé un elemento che spiega il rischio d'isolamento sociale.  
Si tratta di stabilire se la mancanza di risorse finanziarie, considerata una caratteristica condivisa dai vari gruppi sociali che vivono in condizioni precarie, funge da principale fattore di rischio d'isolamento o se entrano in gioco anche altre caratteristiche.
- H3: la mancanza di risorse finanziarie aumenta inoltre il rischio di cronicizzazione dell'isolamento sociale, trascinando così le persone coinvolte in una spirale in cui le risorse sia materiali che relazionali si assottigliano progressivamente, compromettendo ogni giorno un po' di più le loro possibilità di tornare a una situazione «standard».

# L'essenziale in breve

## Cosa caratterizza l'isolamento sociale in Svizzera?

Il rischio d'isolamento sociale colpisce naturalmente una quota della popolazione più o meno ampia a seconda degli aspetti considerati. Nel 2003, emerge che:

- l'11% della popolazione vive sola e non ha un/una partner (assenza di rete primaria)
- il 12% vive con una rete sociale affettiva ristretta (meno di 5 parenti o amici intimi)
- il 14% vive con una rete sociale di conoscenti ristretta (meno di 2 vicini o colleghi intimi)
- il 10% ha solo rari contatti con la propria rete sociale (meno di 8 contatti al mese)
- il 13% giudica debole il sostegno pratico che può ricevere dalla propria rete
- il 7% giudica debole il sostegno emotivo che può ricevere dalla propria rete
- il 13% prova un sentimento di solitudine nella vita

In parte, queste situazioni si sovrappongono: alcune persone sono infatti colpite su più fronti contemporaneamente. Questi fenomeni di accumulo di situazioni sfavorevoli non sono tuttavia sistematici. Le analisi si concentrano quindi su tre indicatori, che illustrano le principali dimensioni dell'isolamento sociale, e cioè:

- la grandezza limitata delle reti sociali
- la debolezza del sostegno sociale
- l'espressione di un sentimento di solitudine

## I gruppi sociali colpiti dall'isolamento sociale sono quelli esposti anche ad altre difficoltà sociali?

Il rischio d'isolamento non colpisce l'intera popolazione allo stesso modo. È generalmente più importante nei seguenti gruppi:

- persone che dispongono di poche risorse finanziarie (bassi redditi)
- anziani (in particolare oltre i 75 anni)
- persone che vivono sole
- persone con una salute da media a molto scarsa
- persone di nazionalità straniera
- persone che non sono andate oltre la scuola dell'obbligo

Anche il sesso e la regione linguistica hanno un influsso, che tuttavia varia a seconda degli indicatori considerati. Per la regione linguistica, a essere determinante non è ovviamente il fatto di abitare in una regione più che in un'altra, ma certe caratteristiche strutturali della regione o della popolazione residente. Il rischio d'isolamento è importante anche per le persone sole con figli a carico o disoccupate, ma i dati non permettono di confermarlo.

In generale, l'isolamento sembra minacciare gli stessi gruppi noti per essere già particolarmente esposti anche ad altre difficoltà sociali, come la povertà o la disoccupazione, il che conferma il rischio di accumulo delle difficoltà per questi gruppi.

### **Qual è l'influsso del reddito sul rischio d'isolamento sociale?**

Le risorse finanziarie di cui dispone un individuo hanno un impatto sulla rete sociale che lo circonda. È il caso in particolare per la grandezza limitata delle reti sociali e il sentimento di solitudine.

In questi due casi, l'influsso del reddito è caratterizzato da un rischio accresciuto d'isolamento sociale nelle categorie di reddito più basse. Solo il sostegno sociale sembra essere relativamente indipendente dal reddito.

Nel complesso, questo impatto resta percettibile anche tenendo conto dell'influsso di altri fattori di rischio.

### **Qual è il rischio che le situazioni d'isolamento sociale si ripetano?**

Per alcune persone, l'isolamento è un processo che può anche assomigliare a una spirale discendente: le persone che restano in una situazione d'isolamento sociale a lungo corrono il rischio di vedere le loro difficoltà estendersi ad altri settori della vita (povertà, problemi di salute, ecc.). La quota di persone che si ritrova spesso in situazione d'isolamento varia tra il 5 e il 17% della popolazione, a seconda degli indicatori.

Nel complesso, questo isolamento ricorrente colpisce i gruppi esposti anche al rischio d'isolamento in un determinato momento, confermando la loro fragilità. Anche il reddito sembra un fattore discriminatorio, ma il suo effetto è meno percettibile nel tempo. Si manifesta sia attraverso il suo livello stesso (un basso reddito aumenta il rischio di rete sociale ristretta ricorrente) che attraverso le sue variazioni (un netto calo del reddito favorisce il rischio di sentimento di solitudine ricorrente).

# L'essentiel en bref

## Comment se présente l'isolement social en Suisse?

Le risque d'isolement social touche naturellement une part plus ou moins large de la population selon les aspects considérés. En 2003, il ressort que:

- 11% de la population vit seule et n'a pas de partenaire (absence de réseau primaire)
- 12% vit avec un réseau social affectif restreint (moins de 5 parents ou amis proches)
- 14% vit avec un réseau social de circonstance restreint (moins de 2 voisins ou collègues proches)
- 10% n'a que de rares contacts avec son réseau social (moins de 8 contacts par mois)
- 13% évalue le soutien pratique qu'elle peut recevoir de son réseau comme faible
- 7% évalue le soutien émotionnel qu'elle peut recevoir de son réseau comme faible
- 13% éprouve un sentiment de solitude dans la vie

Pour une part, ces situations se recoupent, c'est-à-dire que certaines personnes sont affectées sur plusieurs plans en même temps. Ces phénomènes de cumul de situations défavorables ne sont toutefois pas systématiques. Dès lors, les analyses se concentrent sur trois indicateurs illustrant les dimensions considérées comme centrales de l'isolement social, à savoir:

- la taille restreinte des réseaux sociaux
- la faiblesse du soutien social
- l'expression d'un sentiment de solitude

## Les groupes sociaux touchés par l'isolement social sont-ils les mêmes que ceux exposés à d'autres difficultés sociales?

Le risque d'isolement ne touche pas toute la population de la même manière. Il est régulièrement plus important parmi les groupes suivants:

- les personnes ne disposant que de peu de ressources financières (bas revenus)
- les personnes âgées (en particulier au-delà de 75 ans)
- les personnes vivant seules
- les personnes dont la santé est moyenne à très mauvaise
- les personnes de nationalité étrangère
- les personnes n'ayant pas poursuivi d'études au-delà de la scolarité obligatoire.

Le sexe et la région linguistique ont également une influence mais celle-ci varie selon les indicateurs retenus. Dans le second cas, ce n'est bien évidemment pas le fait d'habiter dans une région ou une autre qui est porteur de sens mais certaines caractéristiques structurelles de ces régions ou des populations qui y habitent. Les personnes élevant seules des enfants ou celles au chômage présentent également un risque d'isolement important mais les données ne permettent pas de le confirmer.

Ainsi, l'isolement semble bien menacer les mêmes groupes que ceux déjà connus pour être davantage exposés à d'autres difficultés sociales comme la pauvreté ou le chômage. Ceci vient confirmer le risque de cumul de difficultés pour ces groupes.

### **Quelle est l'influence du revenu sur le risque d'isolement social ?**

Les ressources financières dont un individu dispose ont un impact sur le réseau social qui l'entoure. C'est particulièrement le cas pour la taille restreinte des réseaux sociaux et le sentiment de solitude.

Dans ces deux cas, l'influence du revenu se caractérise par un risque accru d'isolement social dans les catégories de revenus les plus basses. Seul le soutien social apparaît comme relativement indépendant du revenu.

Cet impact reste globalement perceptible même en tenant compte de l'influence d'autres facteurs de risque.

### **Quel est le risque de voir se répéter les situations d'isolement social ?**

L'isolement est aussi un processus qui peut s'apparenter à une spirale descendante pour certaines personnes. A ce titre, les personnes qui restent durablement dans une situation d'isolement social courent le risque de voir leurs difficultés s'étendre à d'autres domaines de leur existence (pauvreté, mauvaise santé, etc.). La part de personnes se trouvant de manière récurrente en situation d'isolement varie entre 5 et 17% de la population selon les indicateurs.

Cet isolement récurrent concerne globalement les mêmes groupes que ceux exposés au risque d'isolement en un temps donné, confirmant leur fragilité. Le revenu apparaît également comme un facteur discriminant, mais son effet est moins perceptible dans le temps. Il se retrouve soit par son niveau même (un bas revenu augmente le risque de réseau social restreint récurrent) soit par ses variations (une baisse notable du revenu favorise le risque de sentiment de solitude récurrent).

# Introduction

Dans le cadre de ses activités sur la qualité de vie et la pauvreté, l'OFS propose ici une analyse ciblée sur une des composantes de la précarité sociale: l'isolement social.

De nombreux indicateurs laissent en effet présumer que la situation sociale d'une partie de la population vivant en Suisse se précarise. Les charges d'aide sociale gonflent dans les budgets des collectivités publiques et les services caritatifs privés sont confrontés à une demande croissante de soutien qu'ils n'arrivent plus à satisfaire. Les jeunes et les personnes en formation, les personnes ne parvenant pas ou que partiellement à s'intégrer sur le marché du travail, celles de nationalité étrangère, celles disposant d'une formation élémentaire, celles élevant seules des enfants ou les familles nombreuses, ou encore celles qui vivent seules en particulier à un âge avancé, sont régulièrement identifiées comme les groupes les plus exposés à différentes formes d'exclusion sociale. Ceci ressort tant des observations des acteurs de terrain que des recherches scientifiques, depuis la première enquête nationale sur la pauvreté (Leu, 1997) en passant par les rapports du seco sur le chômage ou les premiers résultats de la statistique de l'aide sociale (Rapport social du canton de Zurich, 2004) et jusque dans la récente étude sur les conditions de vie précaires publiée par l'OFAS (Farago, 2004).

Pauvreté et exclusion sont des concepts mouvants qui recourent, selon les auteurs, différentes facettes d'une réalité sociale caractérisée par le manque de ressources dans différents domaines de l'existence<sup>1</sup>. Ainsi, à côté des ressources financières, l'accès au marché du travail, à un logement convenable, à la santé, à l'éducation, à des réseaux de relations sociales ou à la citoyenneté politique – pour citer les domaines les plus souvent considérés – définissent, de manière large, l'intégration des individus dans la société et leur capacité à participer pleinement à la vie de cette dernière. Cette intégration peut

être conçue comme un continuum entre une zone de pleine participation et une zone de totale exclusion. Entre deux, une zone de précarité (ou de vulnérabilité ou de fragilité selon les auteurs considérés<sup>2</sup>) concerne une part de la population qui, à des degrés divers, sur certains aspects de l'existence ou sur d'autres, voit sa situation s'écarter significativement du standard «moyen» ou du moins considéré comme «minimum» en vigueur dans la société d'aujourd'hui.

Les situations de grande pauvreté ou de grande exclusion frappent particulièrement les consciences dans des sociétés censées garantir une vie décente à chacune et chacun de leurs membres; elles restent toutefois marginales en Suisse comme dans la plupart des pays européens développés, grâce notamment aux régimes de protection sociale en vigueur. Il n'en va pas de même des situations de précarité qui touchent de fait une part non négligeable de la population et posent dès lors des enjeux autrement conséquents pour les finances publiques. Ces deux éléments (éthique et coût financier), mais également les risques que la mise à l'écart durable de groupes entiers de la population fait peser sur la cohésion et la paix sociales<sup>3</sup>, sont à l'origine d'une attention grandissante pour ces questions. De fait, l'Union européenne a fait de la lutte contre l'exclusion un de ses chevaux de bataille et la Suisse y consacre actuellement un programme national de recherche (PNR 51 Intégration et exclusion<sup>4</sup>).

Dans ce contexte, l'isolement social pose la question des soutiens et des ressources qu'un individu peut tirer de ses relations à d'autres personnes, lui permettant ainsi

<sup>1</sup> L'Union européenne définit ainsi les personnes pauvres comme des individus, familles ou groupes dont les ressources matérielles, culturelles et sociales sont si limitées que cela les exclut du minimum de qualité de vie acceptable dans l'état membre où elles vivent (Conseil européen des ministres, 1994).

<sup>2</sup> Castel (1995) parle par exemple d'un processus de désaffiliation et définit une zone d'intégration où l'individu dispose des garanties d'un emploi permanent et peut mobiliser des supports relationnels solides, une zone de vulnérabilité associant précarité du travail et fragilité relationnelle, et une zone de désaffiliation caractérisée par l'absence de travail et l'isolement social.

<sup>3</sup> On ne manquera pas d'évoquer ici les violences qui ont secoué les banlieues françaises à la fin de l'année 2005, révélant la révolte d'une jeunesse consciente de ses faibles chances d'accès à des domaines aussi centraux de la société que le travail ou une formation de bon niveau.

<sup>4</sup> <http://www.nfp51.ch>.

d'éviter certaines difficultés, d'en limiter les effets négatifs, ou de profiter d'opportunités dans les actes de la vie quotidienne ou face aux aléas de l'existence. Il constitue une précarisation de l'individu qui favorise l'amplification et le cumul de désavantages d'autres sortes. L'OCDE relève à ce propos que «L'isolement social peut se muer en un engrenage destructeur: le sentiment d'exclusion sape le moral et l'absence de contact avec les autres limite de plus en plus les opportunités sur les plans social et économique.»<sup>5</sup>. De fait, aux difficultés objectives s'ajoutent souvent des difficultés subjectives en terme d'(auto)stigmatisation qui participent largement à la précarisation des individus isolés ou solitaires.

### Cadre institutionnel

En proposant cette analyse sur l'isolement social, l'OFS s'inscrit dans la lignée d'autres offices statistiques qui, comme Eurostat ou les services de l'OCDE, développent des séries d'indicateurs consacrés à la situation sociale dans leurs pays membres incluant la mesure du manque de relations et de soutiens sociaux<sup>6</sup>. A l'interne, cette étude se place dans l'ensemble des analyses et productions standard consacrées à la mesure du bien-être national, à la fois au niveau de la nation (PIB, taux de croissance, etc.) et des individus (situation financière, emploi, santé, participation sociale, recours à l'aide sociale, etc.). Elle vient compléter la mise à disposition sur le site internet de l'OFS de chiffres clé sur la qualité de vie de la population<sup>7</sup> et prolonge diverses analyses telles celles du rapport *Revenu et bien-être* (OFS, 2002).

Se plaçant dans une perspective de déprivation, l'étude considère les situations défavorables qui constituent l'isolement social plutôt que la situation générale des réseaux sociaux en Suisse. Ce faisant, elle entend fournir des informations utiles à l'élaboration des politiques sociales concernées par la question de l'intégration des populations confrontées à différentes difficultés. Les pratiques d'accompagnement de l'aide sociale, de l'assurance-chômage ou de l'assurance-invalidité sont ici visées, de même que toute la politique de soutien aux activités et acteurs de terrain qui oeuvrent directement

en particulier en faveur de la jeunesse, des migrants et migrantes, des personnes âgées ou de celles atteintes dans leur santé.

L'intérêt politique et communautaire<sup>8</sup> pour cette question de l'isolement social est multiple. Outre les enjeux de cohésion sociale et de prospérité commune inscrits dans la Constitution fédérale, l'impact de l'isolement sur le budget social (toutes assurances et aides confondues) ne doit pas être négligé. Non seulement l'isolement peut amplifier certaines difficultés (comme celle de retrouver un emploi et augmenter dans ce cas la facture de l'assurance-chômage), mais il génère aussi directement certains coûts (p. ex. les frais de l'assurance-accident quand une personne à faible mobilité vivant seule tombe en essayant de saisir un objet placé hors de sa portée). Il nécessite également la mise en place ou le subventionnement de structures destinées à remplacer des anciennes solidarités familiales ou de voisinage qui permettraient, par exemple, de prodiguer des soins à domicile à une personne convalescente.

### Cadre opérationnel

Les hypothèses de travail sur lesquelles se fonde cette étude sont les suivantes:

- H1: les groupes sociaux connus pour être davantage exposés que les autres à différents risques de précarité et d'exclusion connaissent également un risque d'isolement social plus élevé que la moyenne et donc un risque accru de cumul de difficultés.
- H2: le manque de ressources financières est en lui-même, indépendamment de l'influence d'autres facteurs de précarité, un élément explicatif du risque d'isolement social.

La question est de savoir si le manque de ressources financières, supposé être une caractéristique partagée par les différents groupes sociaux précaires, fonctionne comme principal facteur de risque d'isolement ou si leurs autres caractéristiques jouent également un rôle.

- H3: le manque de ressources financières augmente par ailleurs le risque de chronicisation de l'isolement social, entraînant ainsi celles et ceux qui y sont confrontés dans une spirale où leurs ressources tant matérielles que relationnelles s'amenuisent progressivement, compromettant chaque jour un peu plus leurs chances de retour à une situation «standard».

<sup>5</sup> OCDE, 2005, p. 80.

<sup>6</sup> On relèvera également la présence d'un module complet de questions portant sur les relations sociales dans l'édition 2006 de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie d'Eurostat (EU-SILC) ou la présence de ce thème dans certaines grandes enquêtes internationales telles le World value Survey ou le Welfare Survey.

<sup>7</sup> <http://www.statistique.admin.ch> → Thèmes → 20 → Qualité de vie et pauvreté → Chiffres clé.

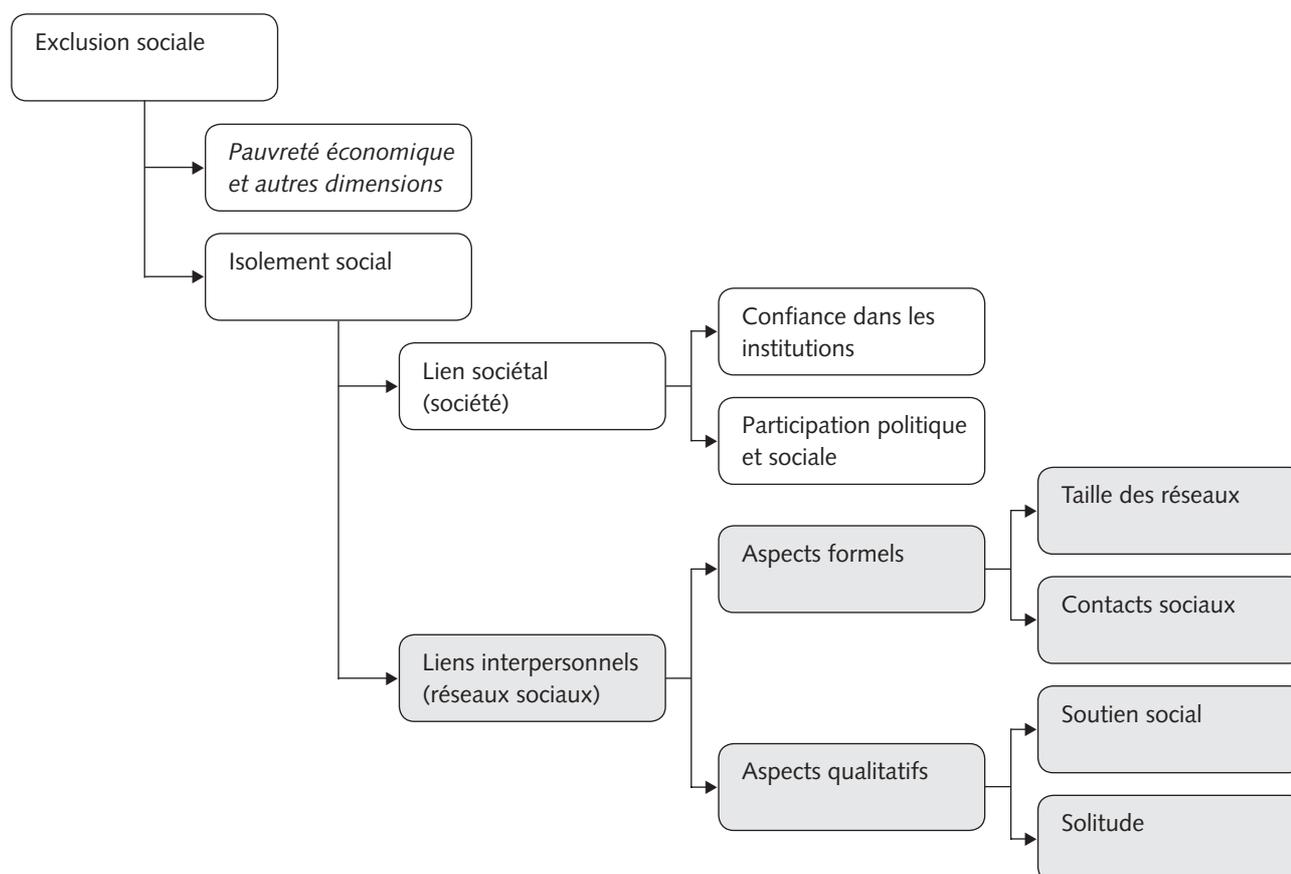
<sup>8</sup> On relèvera par exemple que Caritas en a fait le thème principal de son almanach et forum 2005.

La première hypothèse fait l'objet d'analyses statistiques simples sur la base de trois indicateurs centraux d'isolement social. Les deux suivantes impliquent des analyses statistiques (régressions logistiques) dites multivariées car permettant de prendre en compte les effets combinés de plusieurs facteurs considérés comme explicatifs de l'isolement. La dernière suppose par ailleurs des analyses dites longitudinales, c'est-à-dire tenant compte de la dimension temporelle de l'isolement social.

L'approche retenue se situe à un niveau micrologique et fait référence aux liens qui se tissent entre individus, à leurs réseaux sociaux (par opposition au lien sociétal, qui désigne l'appartenance à une société et le partage de valeurs communes et dont la cohésion ou la rupture sociale sont les corollaires – cf. schéma G1). Dès lors, **nous parlerons d'intégration pour indiquer l'inscription des individus dans des réseaux sociaux, et d'isolement pour évoquer l'absence ou la faiblesse de cette intégration.**

### Schéma opérationnel de l'isolement social (zone colorée)

G 1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

# Vue d'ensemble

La première partie de cette étude vise à dresser un état des lieux de la situation de l'isolement social en Suisse au moyen d'une sélection d'indicateurs. Les données utilisées sont celles du Panel suisse de ménages (voir annexe).

Pour mesurer le degré d'intégration des individus dans leur environnement social, les approches scientifiques se basent en général sur les contacts sociaux, autrement dit, sur les interactions d'un individu avec des personnes de son environnement, et les réseaux sociaux, qui ne sont rien d'autre que la somme de tous les contacts sociaux d'un individu.

L'intégration, donc l'inscription des individus dans des réseaux sociaux, peut être approchée selon plusieurs aspects qui ont orienté le choix des indicateurs présentés par la suite (cf. Andress, 1995 ou Suter, 2004, ainsi que le schéma G1):

- 1) *Les aspects formels ou structurels*, dont les principaux sont l'existence et la taille de différents réseaux ainsi que l'intensité des contacts (mesurée ici par la fréquence des contacts sociaux).
- 2) *Les aspects qualitatifs*, qui concernent le contenu et l'apport des interactions sociales ainsi que l'appréciation que les individus en font. Concrètement, les soutiens sociaux pratique et émotionnel reçus serviront ici à décrire l'apport des interactions sociales; plus subjectif, le sentiment de solitude, qui constitue en quelque sorte une appréciation négative des interactions sociales, viendra compléter la liste.

Les indicateurs présentés sont construits dans une perspective de déprivation (voir annexe méthodologique «Mesure de l'isolement social»). Ils mettent ainsi en lumière les situations défavorables correspondant à une certaine fragilité relationnelle. Le tableau T1\* en présente une vue synthétique, avec des explications concernant la définition et la construction de chaque indicateur et le pourcentage de personnes connaissant une situation défavorable dans la population.

## Réseau social primaire

Vivre seul-e et ne pas avoir de partenaire ne constitue plus une situation exceptionnelle de nos jours et n'est pas nécessairement source de fragilité sur le plan social.

Lorsqu'il est choisi ou de courte durée, l'isolement résidentiel, donc le fait d'habiter seul, peut même être vécu comme une source d'autonomie et d'indépendance et parfois avoir des incidences positives sur les relations sociales de l'individu – ceci indépendamment de son âge (Fry, 2000). Dans d'autres circonstances, il peut cependant constituer un risque d'isolement, en particulier lorsqu'il va de pair avec des atteintes à la santé ou d'autres restrictions économiques ou sociales (souvent liées à un âge avancé). En effet, la capacité à nouer et à maintenir des liens se trouve dans ces cas diminuée.

Ce deuxième cas de figure est nettement plus fréquent, comme le confirment nos analyses.

Ne pas avoir un ou une partenaire n'est pas non plus en soi défavorable. Cette situation est toutefois plus fréquente parmi les groupes de population connus pour présenter d'autres fragilités. Si l'absence d'un ou une partenaire, donc d'une personne de soutien privilégiée, vient s'ajouter à l'isolement résidentiel, le risque de fragilité relationnelle sera ainsi d'autant plus élevé.

La proportion de personnes sans réseau social primaire – donc sans partenaire et vivant seules – permet d'en mesurer approximativement l'ampleur. En tout, un quart de la population n'a pas de partenaire. La part de personnes vivant seules s'élève à 15% au total. Quant à la jonction des deux situations, la part de personnes sans réseau social primaire se monte à 11% de la population.

## Réseau social secondaire

La taille et le nombre de réseaux sociaux dont un individu dispose à l'extérieur du ménage constituent un deuxième aspect renseignant sur la structure de ses relations.

Le Panel suisse de ménages relève le nombre de personnes avec lesquelles la personne interrogée entretient de bonnes et étroites relations en différenciant plusieurs

## T 1\* Indicateurs d'isolement: définitions, seuils et proportion de personnes connaissant une situation défavorable

Indicateurs d'isolement	Définitions des situations défavorables et seuils d'isolement retenus	Questions posées	Personnes concernées dans la population résidante de Suisse âgée de 14 ans ou plus
<b>Réseau social primaire</b>	Absence de réseau social primaire. Pourcentage de personnes qui vivent seules et n'ont pas de partenaire.	Avez-vous un ou une partenaire? (partenaire: homo- ou hétéro-sexuel) Informations sur la composition du ménage.	10,7%
<b>Taille du réseau affectif</b>	Taille restreinte du réseau social affectif. Pourcentage de personnes dont le réseau affectif extérieur au ménage (parents et amis proches) compte moins de 5 personnes (1 <sup>er</sup> quintile). Partenaire exclu-e.	Combien de bons et proches amis avez-vous? Avec combien de personnes de votre parenté vivant hors de votre ménage avez-vous de bonnes et d'étroites relations?	11,8%
<b>Taille du réseau de circonstance</b>	Taille restreinte du réseau social de circonstance. Pourcentage de personnes dont le réseau relationnel (voisins et collègues) compte moins de 2 personnes (1 <sup>er</sup> quintile).	Avec combien de vos voisins avez-vous de bonnes et d'étroites relations? Avec combien de collègues de travail ou de personnes rencontrées dans le cadre d'activités de loisirs, politiques, religieuses ou autres avez-vous de bonnes et d'étroites relations? (Concerner des personnes rencontrées lors d'activités au cours de l'ensemble de la vie de l'interviewé, anciens collègues de travail inclus).	14,0%
<b>Fréquence des contacts</b>	Rareté des contacts avec le réseau social. Pourcentage de personnes dont le nombre de contacts mensuels avec des personnes extérieures au ménage est inférieur à 8 (soit env. 2 contacts par semaine). Sont pris en compte les contacts avec les enfants vivant hors ménage ainsi qu'avec les membres de la parenté, amis et voisins avec lesquels on a de bonnes et étroites relations; partenaire exclu-e.	(Question posée aux personnes indiquant avoir de bonnes et étroites relations avec au moins 1 [parent ou enfant vivant hors du ménage, voisin, ami]): A quelle fréquence avez-vous des contacts avec ces [parents ou enfants vivant hors du ménage, voisins, amis]? Si variable selon les personnes, répondre pour celle avec qui on a le plus de contacts. Contacts par téléphone y compris.	9,8%
<b>Soutien pratique</b>	Absence de soutien pratique. Pourcentage de personnes qui ne reçoivent un fort soutien pratique (valeurs allant de 8 à 10) de la part d'aucun réseau de sociabilité (partenaire, parents ou enfants vivant hors du ménage, voisins, amis, collègues).	(Question posée aux personnes indiquant avoir de bonnes et étroites relations avec au moins 1 [partenaire, parent ou enfant vivant hors du ménage, voisin, ami, collègue]: En cas de nécessité, à votre avis, dans quelle mesure [votre partenaire, vos parents ou enfants, vos voisins, vos amis, vos collègues] peut-il ou peut-elle vous aider pratiquement, c'est-à-dire par une aide concrète ou un conseil utile, si 0 signifie «pas du tout» et 10 «beaucoup»? Même les personnes qui n'ont pas besoin d'aide devraient estimer les possibilités de soutien; aide pratique signifie p.ex. faire les courses quand on est malade, accompagner chez le médecin ou donner des conseils utiles en cas de problème ou quand on cherche une information particulière.	13,2%
<b>Soutien émotionnel</b>	Absence de personnes de confiance. Pourcentage de personnes qui ne reçoivent un fort soutien émotionnel (valeurs allant de 8 à 10) de la part d'aucun réseau de sociabilité (partenaire, parents ou enfants vivant hors du ménage, voisins, amis, collègues).	(Question posée aux personnes indiquant avoir de bonnes et étroites relations avec au moins 1 [partenaire, parent ou enfant vivant hors du ménage, voisin, ami, collègue]: Et à quel point [votre partenaire, ces parents ou ces enfants, ces voisins, ces amis, ces collègues] peuvent-ils être là en cas de besoin en faisant preuve de compréhension, en parlant avec vous par exemple, si 0 signifie «pas du tout» et 10 «beaucoup»? Même les personnes qui n'ont pas besoin d'aide devraient estimer les possibilités de soutien.	7,4%
<b>Sentiment de solitude</b>	Personnes se sentant seules dans la vie. Pourcentage de personnes dont le degré de solitude ressentie se situe dans la moitié supérieure de l'échelle (valeurs allant de 5 à 10).	Vous sentez-vous seul(e) dans la vie, si 0 signifie «me sens pas du tout seul(e)» et 10 «tout à fait seul(e)»?	12,6%

Source: PSM 2003

réseaux (parenté, amis, voisins, collègues – questions posées: cf. tableau T1\*). A noter que les partenaires ainsi que les personnes vivant dans le même ménage ne sont pas pris en compte dans ces analyses.

De manière générale, la population suisse dispose de réseaux relativement denses, le réseau familial venant en tête de liste. Comme l'illustre le graphique G2, quasi la moitié de la population entretient de bonnes relations avec plus de 5 membres de sa parenté et plus du tiers de la population a plus de 5 collègues proches. 29% comptent plus de 5 amis proches et 17% entretiennent de bonnes relations avec plus de 5 membres du voisinage.

Mais vu la perspective de déprivation dans laquelle s'inscrit cette étude, c'est la carence de relations étroites qui intéresse particulièrement et qui sera examinée de manière plus détaillée, ceci sous forme de deux indicateurs (cf. Granovetter, 1973 ou Putnam, 1995): la taille des réseaux affectifs et de ceux dits de circonstance<sup>9</sup>.

Le *réseau affectif*, constitué ici des parents et amis proches, a une fonction intégratrice et de soutien importante. Sa taille sert à mesurer l'absence ou la pauvreté de liens étroits et par là la faiblesse de réseau qui caractérise les situations de fragilité relationnelle: plus son réseau affectif est de taille restreinte, plus un individu se trouvera confronté au risque d'isolement social.

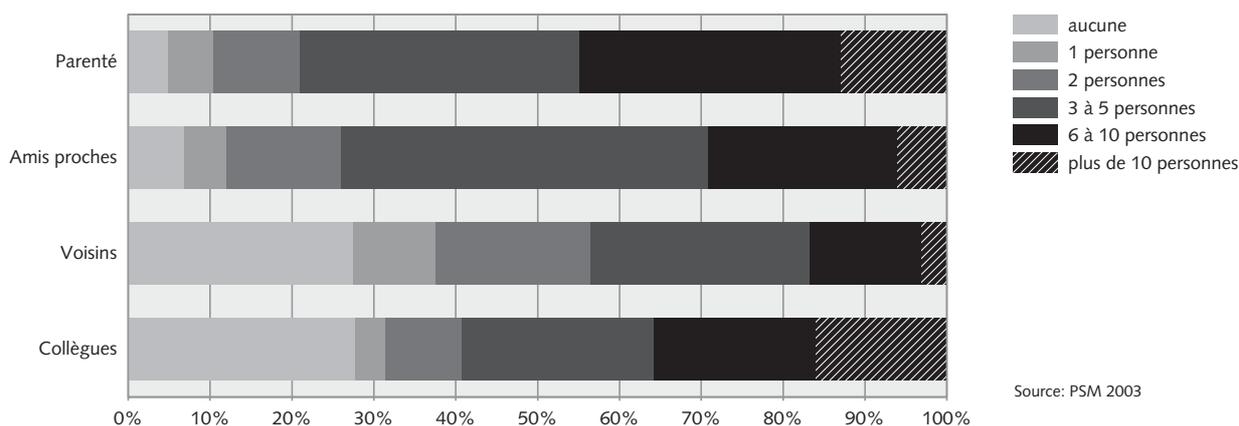
Si le réseau affectif d'un individu compte moins de 5 personnes en tout (amis et parents proches additionnés), sa situation est considérée ici comme défavorable. C'est le cas de 12% de la population.

Bien qu'elle soit caractérisée par des relations plus faibles («weak ties», cf. Granovetter, 1973), moins intimes et moins intenses émotionnellement que les liens du réseau affectif, la taille du *réseau de circonstance* (voisins et collègues proches) n'est pas moins importante en matière d'intégration sociale. D'une part, ce réseau permet de progresser sur le plan social par la diversité des informations véhiculées (sur des emplois, des procédures administratives, juridiques ou politiques). D'autre part, pour cette même raison, les liens faibles permettent, davantage que les liens forts, d'étendre les contacts sociaux d'une personne ou d'un groupe.

A l'instar du réseau affectif, on partira donc du principe que plus son réseau de circonstance est de taille restreinte, plus un individu se trouvera confronté au risque d'isolement social. Si le réseau de circonstance d'un individu compte moins de 2 personnes en tout (voisins et collègues proches additionnés), sa situation est considérée ici comme défavorable. 14% de la population rencontre une telle situation.

Taille de différents réseaux sociaux en 2003, en % de la population résidante en Suisse âgée de 14 ans ou plus

G 2



Source: PSM 2003

Nombre total de membres de la parenté, d'amis, de voisins et de collègues avec lesquels les individus entretiennent de bonnes et étroites relations; partenaire et membres du ménage non inclus.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>9</sup> La notion de réseau de circonstance a été préférée à celle plus courante de réseau relationnel, tout réseau social étant par définition relationnel.

## Fréquence des contacts

Autre aspect formel, l'intensité des contacts, donc la fréquence des interactions, est l'un des indicateurs les plus directs de l'inscription des individus dans des réseaux sociaux.

On s'intéressera de nouveau aux personnes extérieures au ménage, et plus concrètement aux contacts physiques ou téléphoniques avec les parents ou enfants vivant hors du ménage, les voisins et les amis.<sup>10</sup>

Ne prenant en compte que les personnes ayant au moins une bonne et étroite relation dans le réseau considéré, les contacts avec les enfants vivant hors du ménage sont les plus intenses (cf. graphique G3).<sup>11</sup> 84% de la population déclare avoir des contacts au moins hebdomadaires avec un ou plusieurs voisins. Les contacts avec les amis et la parenté restent également fréquents: 74% ont des contacts au moins hebdomadaires avec des amis proches, 69% avec la parenté.

Mais c'est la rareté des contacts qui intéresse plus spécialement, et ce tous réseaux confondus. Pour la mesurer, les fréquences des contacts avec les parents ou

enfants vivant hors du ménage, les voisins et les amis sont additionnées. Si le nombre total de contacts mensuels avec les personnes de ces réseaux est inférieur à 8, soit environ deux contacts par semaine, les contacts sociaux sont considérés comme rares et comme indiquant un risque de fragilité relationnelle. Dans l'ensemble de la population, 9,8% se trouvent dans cette situation.

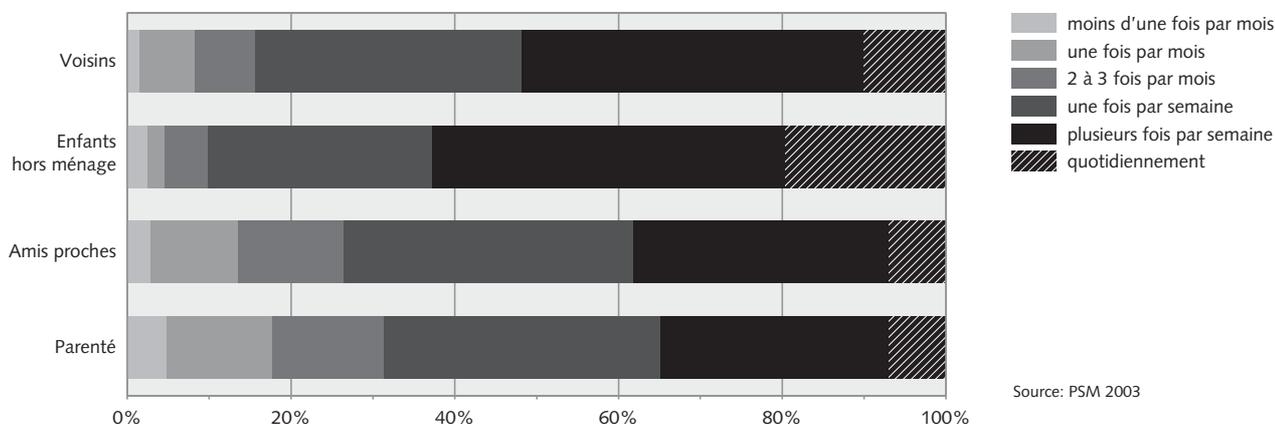
## Soutien social

Le soutien social fait référence à l'aspect qualitatif des réseaux sociaux. Il renseigne sur la qualité, le contenu, l'apport des relations sociales. Différentes études ont montré qu'il constitue une ressource primordiale lors d'événements de vie difficiles (p. ex. licenciement, perte d'un être cher) ou dans des situations de déprivation (chômage, bas revenu), mais également dans des situations moins dramatiques, puisqu'il permet de progresser socialement (Andress, 1995, Granovetter, 1973, Suter, 2004).

Il est clair que cet aspect qualitatif n'est pas indépendant des aspects formels: ainsi, plus le réseau social

## Fréquence des contacts en 2003, en % de la population résidente de Suisse âgée de 14 ans ou plus

G 3



Source: PSM 2003

Fréquence des contacts avec les enfants vivant hors ménage ainsi que des membres de la parenté, des amis, des voisins avec lesquels les individus ont de bonnes et étroites relations; membres du ménage et partenaire exclus.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>10</sup> Le Panel suisse de ménages ne relève pas de données concernant les collègues. Elles ne présenteraient que peu d'intérêt: comme la plupart du temps, il s'agit de collègues de travail, les contacts seraient de toute manière très fréquents et les données recueillies ainsi peu discriminantes. En même temps, cela rend cet indicateur peu approprié pour analyser le risque de fragilité relationnelle: en effet, il serait peu adéquat de considérer les personnes dont les contacts se concentrent essentiellement sur les collègues ou les personnes du ménage comme menacées par un tel risque.

<sup>11</sup> A préciser que cela ne concerne qu'environ un tiers des personnes interrogées, les deux tiers restants n'ayant pas d'enfants vivant en dehors du ménage. 90% de ce tiers ont des contacts hebdomadaires ou plus fréquents avec au moins un enfant vivant hors du ménage.

d'une personne est dense, plus elle aura de relations activables en cas de besoin.<sup>12</sup> Un manque de soutien social signifie par conséquent un manque de relations de qualité, et par là un risque de fragilisation relationnelle, voire d'isolement social.

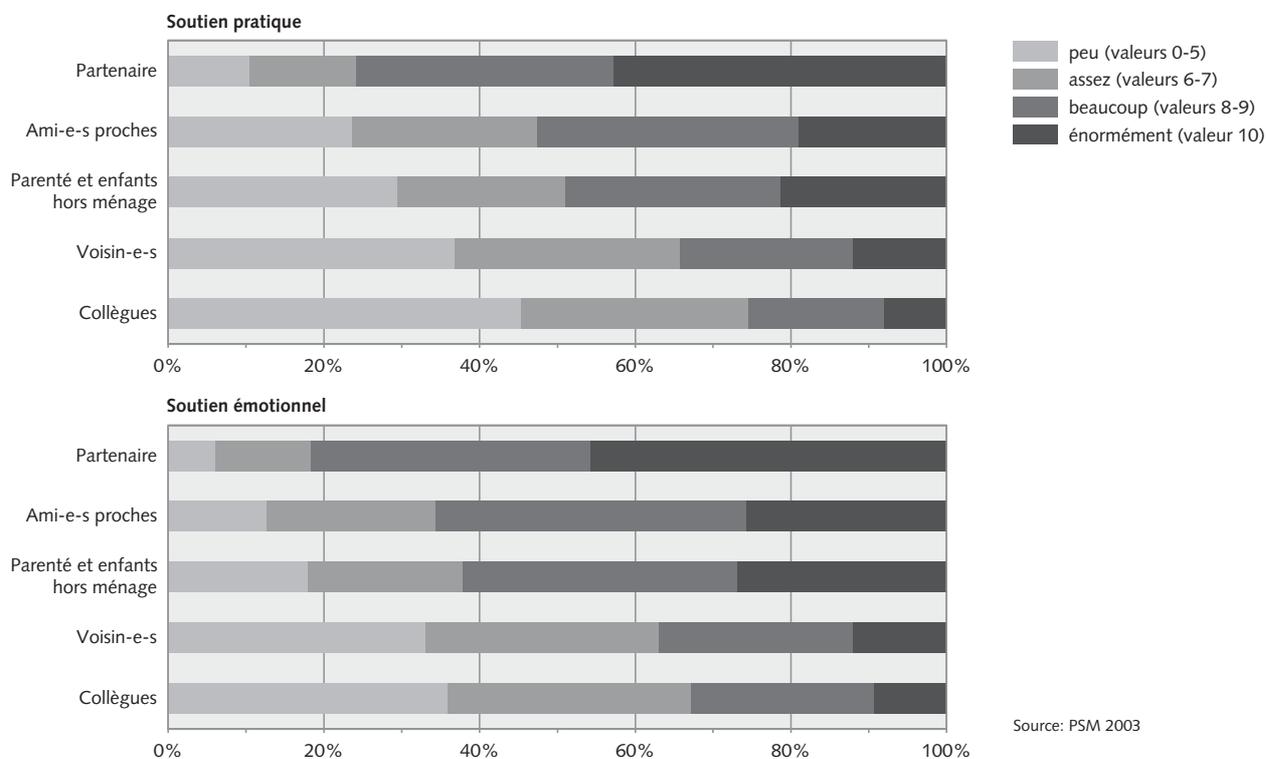
Les soutiens sociaux pratique (aide concrète, conseils utiles) et émotionnel (écoute, compréhension) reçus serviront à décrire cet aspect. Il s'agit de mesurer comment les personnes interrogées évaluent le support pratique et émotionnel de leur partenaire, des membres de leur parenté, du voisinage, de leurs amis ou amies ainsi que de leurs collègues (question posée cf. tableau T1\* ).<sup>13</sup>

Comme l'illustre le graphique G4, la population se fait globalement une idée légèrement plus positive du support émotionnel que du support pratique.

Dans les deux types de support, les partenaires viennent largement en tête de liste des personnes jugées susceptibles de fournir un fort soutien: 82% de la population attribue au soutien émotionnel du ou de la partenaire des valeurs de 8 à 10 (soutien pratique: 76%). Ils sont suivis par les amis ou amies et la parenté. L'écart entre soutien émotionnel et soutien pratique s'élargit ici: si quasi deux tiers de la population évaluent très positivement le soutien émotionnel de ces deux réseaux, ils

**Soutiens pratique et émotionnel reçus en 2003, en % de la population résidente de Suisse âgée de 14 ans ou plus**

**G 4**



Questions posées: cf. tableau T1\*. Comme l'ont montré d'autres enquêtes réalisées en Suisse et à l'étranger, les personnes interrogées tendent à donner des évaluations élevées et n'utilisent que très rarement les valeurs inférieures de l'échelle. C'est pourquoi les valeurs recueillies ont été regroupées comme suit: valeur 0 à 5 = «peu», 6-7 = «assez», 8-9 = «beaucoup» et 10 = «énormément».

© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>12</sup> La relation entre soutien social et réseaux sociaux sera analysée plus finement à la fin de ce chapitre.

<sup>13</sup> Comme le fait remarquer Andress (1995), la nécessité de soutien varie d'une personne à l'autre, tout comme l'offre possible de soutien (une personne malade aura probablement un besoin de soutien élevé mais n'en pourra pas offrir autant qu'une personne en bonne santé) – ce qui confère une composante subjective aux réponses données. Ces effets sont en général d'autant plus forts que les soutiens demandés sont spécifiques. Il s'agit néanmoins de la mesure la plus satisfaisante actuellement, toute autre manière de quantifier le soutien étant pour le moins autant discutable.

ne sont plus qu'environ la moitié à en apprécier autant le soutien pratique. Les voisins et les collègues enfin sont moins souvent mentionnés parmi les personnes fournissant un fort soutien pratique ou émotionnel.

Mais qu'en est-il des situations de déprivation ?

*La faiblesse ou l'absence de soutien pratique* indique une première situation de déprivation. Celle-ci est mesurée par le pourcentage de personnes qui ne reçoivent un fort soutien pratique de la part d'aucun réseau de sociabilité (cf. tableau T1\*). C'est le cas de 13% de la population.

*La faiblesse ou l'absence de soutien émotionnel* fait référence au manque de personnes de confiance. A l'instar de l'absence de soutien pratique, la situation défavorable est mesurée par le pourcentage de personnes qui ne reçoivent un fort soutien émotionnel de la part d'aucun réseau de sociabilité. 7,4% de la population connaît une telle situation.

### Sentiment de solitude

La solitude est un sentiment subjectif vécu comme un manque, une absence douloureuse de liens. Ce sentiment peut aussi être éprouvé en présence d'un réseau relationnel important.<sup>14</sup> Il constitue un bon indicateur de la qualité des liens sociaux: en effet, il va souvent de pair avec une appréciation négative des interactions sociales (cf. Fry, 2000, ou le Rapport social néo-zélandais 2005).

Difficile à mesurer et à quantifier, cette problématique est abordée au moyen d'une échelle de valeurs par rapport à laquelle les personnes interrogées par le Panel suisse de ménages peuvent exprimer le degré de solitude ressentie dans la vie (cf. tableau T1\*). Si plus de la moitié (53%) de la population se définit comme «pas du tout seule» (valeur 0 sur l'échelle de valeurs), 13% se sentent toutefois plutôt seuls (valeurs de 5 à 10).

### Cumul de situations défavorables: les trois dimensions de l'isolement social

L'idéal serait de pouvoir quantifier directement l'intensité de l'isolement par une seule mesure synthétisant les divers indicateurs présentés. Ceci en faciliterait les analyses plus détaillées. Différentes considérations méthodologiques, dont des limitations dues aux bases de mesure inégales entre les indicateurs et au poids théorique plus important

de certains indicateurs par rapport à d'autres, nous ont toutefois amenées à renoncer à une telle construction et à opter pour une solution plus rigoureuse scientifique. Celle-ci consiste à définir les dimensions principales de l'isolement social et à développer un indicateur pour chacune de ces dimensions. L'isolement sera par conséquent considéré comme la conjonction de trois situations défavorables mesurées au moyen d'indicateurs centraux construits sur la base des principaux indicateurs présentés dans le chapitre précédent.

- Le premier de ces indicateurs centraux, structurel et objectif, mesure la **faiblesse du réseau social**; il fait référence aux deux types de réseaux présentés précédemment: le réseau affectif, caractérisé par des liens étroits à forte intensité émotionnelle, et le réseau de circonstance, caractérisé par des liens plus faibles mais plus souvent porteurs d'opportunités. Dès lors, le dosage adéquat de liens forts et de liens faibles est capital en matière d'intégration sociale. Il fait la richesse d'un «capital social» selon Granovetter (1973). Afin de simplifier les analyses, un seul indicateur tenant compte de ce constat est donc construit. Il repose sur le principe suivant: si la taille d'au moins un des deux réseaux est restreinte, le réseau social global est considéré comme faible, indiquant une situation de déprivation. 22% de la population connaît une telle situation.
- Construit sur la base des indicateurs «soutien pratique» et «soutien émotionnel», le deuxième indicateur central mesure l'**existence de réseaux de soutien** et – indirectement – la force de chaque réseau social activable en cas de besoin. Ici aussi, un dosage adéquat de soutien pratique et de soutien émotionnel est essentiel pour l'intégration sociale des individus. Si au moins un de ces deux types de soutien est insuffisant, le soutien social global est par conséquent considéré comme faible. 30% de la population connaît une telle situation.<sup>15</sup>

<sup>14</sup> Le lien entre sentiment de solitude et réseau social sera analysé de manière plus détaillée à la fin de ce chapitre.

<sup>15</sup> A noter que les relations avec les membres du ménage et le ou la partenaire ainsi que le soutien qu'ils peuvent apporter ne seront pas pris en compte dans ces analyses. Ces éléments ne sont certes pas négligeables en matière d'intégration sociale, mais obéissent à d'autres logiques et compliqueraient ainsi l'interprétation des résultats. Aussi, il semble plus approprié de se concentrer sur les relations en dehors du ménage et des relations de couple, dans la mesure où elles sont plus discriminantes, plus explicatives des écarts entre les groupes de population en matière d'intégration sociale (p. ex., le soutien social conféré par le ou la partenaire est de toute manière le plus souvent jugé bon ou très bon et permet donc difficilement d'identifier les groupes défavorisés).

**Liens entre les principales dimensions de l'isolement social**

2003, en % de la population résidante de Suisse âgée de 14 ans ou plus

G 5

**a) Réseau social et soutien social**

	Réseau social dense (78% de la population)	Réseau social restreint (22% de la population)
Soutien social fort à suffisant (69% de la population)	Personnes avec un réseau social dense bénéficiant d'un soutien social suffisant à fort (55% de la population totale)	Personnes avec un réseau social restreint bénéficiant d'un soutien social suffisant à fort (14% de la population totale)
Soutien social faible (31% de la population)	Personnes avec un réseau social dense bénéficiant d'un faible soutien social (23% de la population totale)	Personnes avec un réseau social restreint et bénéficiant d'un faible soutien social (8% de la population totale)

**b) Réseau social et solitude**

	Réseau social dense (78% de la population)	Réseau social restreint (22% de la population)
Ne se sent pas seul-e (87% de la population)	Personnes avec un réseau dense qui ne se sentent pas seules dans leur vie (69% de la population totale)	Personnes avec un réseau restreint qui ne se sentent pas seules dans leur vie (18% de la population totale)
Se sent seul-e (13% de la population)	Personnes avec un réseau dense qui se sentent seules dans leur vie (9% de la population totale)	Personnes avec un réseau restreint qui se sentent seules dans leur vie (4% de la population totale)

**c) Soutien social et solitude**

	Soutien social fort à suffisant (69% de la population)	Soutien social faible (31% de la population)
Ne se sent pas seul-e (87% de la population)	Personnes bénéficiant d'un soutien social suffisant à fort qui ne se sentent pas seules dans leur vie (61% de la population totale)	Personnes bénéficiant d'un faible soutien social qui ne se sentent pas seules dans leur vie (26% de la population totale)
Se sent seul-e (13% de la population)	Personnes bénéficiant d'un soutien social suffisant à fort qui se sentent seules dans leur vie (8% de la population totale)	Personnes bénéficiant d'un faible soutien social qui se sentent seules dans leur vie (4% de la population totale)

Chiffres arrondis, d'o certains écarts par rapport aux totaux.

De légères différences peuvent apparaître par rapport aux résultats du tableau général en annexe; elles sont dues au fait qu'ici, seules les personnes ayant répondu aux deux questions sont prises en compte dans les calculs.

- Le troisième indicateur est repris tel quel de la liste des indicateurs présentés au chapitre précédent: il s'agit du **sentiment de solitude**, qui touche 13% de la population.<sup>16</sup>

Précisons que les trois dimensions étudiées ne sont pas indépendantes les unes des autres. En effet, le sentiment de solitude et le soutien social dépendent en partie de la taille du réseau social: plus le réseau social d'une personne est dense, moins elle a en principe de risques de se sentir seule, même si la taille du réseau ne saurait à elle seule expliquer le sentiment de solitude. De même, plus le réseau social d'une personne est dense, plus elle aura de relations activables en cas de besoin. Si les analyses de distribution (cf. graphique G5) ne confirment qu'en partie ces propos, différentes analyses supplémentaires permettent d'établir un lien très clair entre la densité du réseau social et les deux autres dimensions de l'isolement social. Il n'est toutefois pas très fort.

Par contre, même des analyses plus détaillées ne permettent pas d'établir statistiquement de lien entre le soutien social et la solitude, confirmant qu'il s'agit bien de deux dimensions différentes de l'isolement social.

Quant au cumul de situations défavorables, le graphique G5 confirme qu'il s'agit d'un phénomène qui ne concerne que quelques pourcents de la population. C'est encore plus vrai du cumul des trois situations, qui touche à peine 2% de la population. A l'inverse, 49% de la population ne connaît aucune des trois situations défavorables étudiées.

Les analyses qui suivent se baseront toutefois sur les trois dimensions centrales de l'isolement considérées séparément. En effet, des analyses se basant sur leur cumul seraient trop difficiles à interpréter.

<sup>16</sup> L'indicateur «contacts sociaux» n'a pas été retenu pour ces analyses: ne prenant pas en compte les contacts avec les collègues, il n'est pas directement comparable aux autres indicateurs. L'indicateur «réseau social primaire», quant à lui, n'est pas considéré assez discriminant pour entrer dans un modèle explicatif d'une situation d'isolement.

# Principaux groupes à risque

Les analyses suivantes visent à identifier les groupes de population particulièrement concernés par une certaine fragilité relationnelle, afin de vérifier s'il s'agit des mêmes que ceux connus pour être davantage exposés à différents risques de précarité et d'exclusion.

Un tableau montrant leur distribution détaillée pour les trois dimensions constitutives de l'isolement social figure en annexe, à côté des indicateurs déjà présentés dans le chapitre précédent.<sup>17</sup>

## Personnes vivant dans des ménages à bas revenus

Si les différences entre les classes de revenu sont minimes en ce qui concerne le soutien social, la faiblesse des réseaux et le sentiment de solitude ont clairement tendance à baisser au fur et à mesure que les revenus augmentent. Les personnes vivant dans des ménages à très bas revenus (quintile inférieur<sup>18</sup>) sont clairement défavorisées: 30% d'entre elles ont un réseau social restreint et 18% souffrent de solitude, alors que cette proportion baisse quasi de moitié si on considère le quintile de revenus le plus élevé (cf. graphique G6a). Elles courent donc en plus des autres difficultés auxquelles elles sont confrontées un risque d'isolement social plus important que le reste de la population.

L'influence du revenu sera examinée de manière plus détaillée au chapitre suivant.

## Une question d'âge ?

L'âge semble avoir une influence déterminante sur la taille du réseau social (cf. graphique G6b). En effet, la proportion de situations défavorables croît fortement avec l'âge. Mais si à partir d'un certain âge, les personnes proches se font effectivement plus rares (décès, mauvais état de santé), ce sont aussi les conséquences de cet âge avancé, comme la détérioration de l'état de

santé de la personne elle-même, qui viennent affaiblir encore ce réseau. En effet, les caractéristiques des autres groupes de population fortement concernés par des réseaux restreints ne sont pas indépendantes de l'âge.

Les tendances sont moins nettes pour les deux autres indicateurs considérés: la proportion de personnes recevant peu de soutien est faible chez les plus jeunes, augmente d'abord avec l'âge pour atteindre un pic dans la classe d'âge des 55 – 64 ans et rebaisser ensuite (cf. tableau général en annexe).

En outre, l'âge ne semble pas exercer une grande influence sur le sentiment de solitude, mis à part les deux extrémités qui comptent une part légèrement plus forte (75 ans ou plus) respectivement plus faible (14 à 24 ans) de personnes se sentant seules, sans que cette différence ne soit significative statistiquement.

Bref, les personnes âgées semblent a priori un peu plus concernées que les autres classes d'âge par le risque d'isolement social, qu'elles doivent affronter en plus des autres difficultés qui en sont les causes ou les corollaires (dont notamment la détérioration de l'état de santé). Ces résultats ne peuvent toutefois pas conduire à affirmer que les jeunes ne sont pas confrontés à ce problème: en effet, si les suppositions vont dans le sens d'un risque d'isolement plus élevé pour les groupes de jeunes connus pour être exposés à d'autres risques (surtout les jeunes sans formation, exclus du marché du travail, sans revenu régulier), la taille de l'échantillon limite les possibilités d'analyse et ne permet donc pas de confirmer cette tendance de manière statistiquement fiable. Les résultats d'autres études récentes nous laissent cependant supposer que le risque que cet isolement perdure est moins élevé pour ces mêmes groupes de jeunes que dans les autres classes d'âge.<sup>19</sup> En effet, si le taux de chômage et de bénéficiaires de l'aide sociale sont plus élevés parmi les jeunes que dans le reste de la popula-

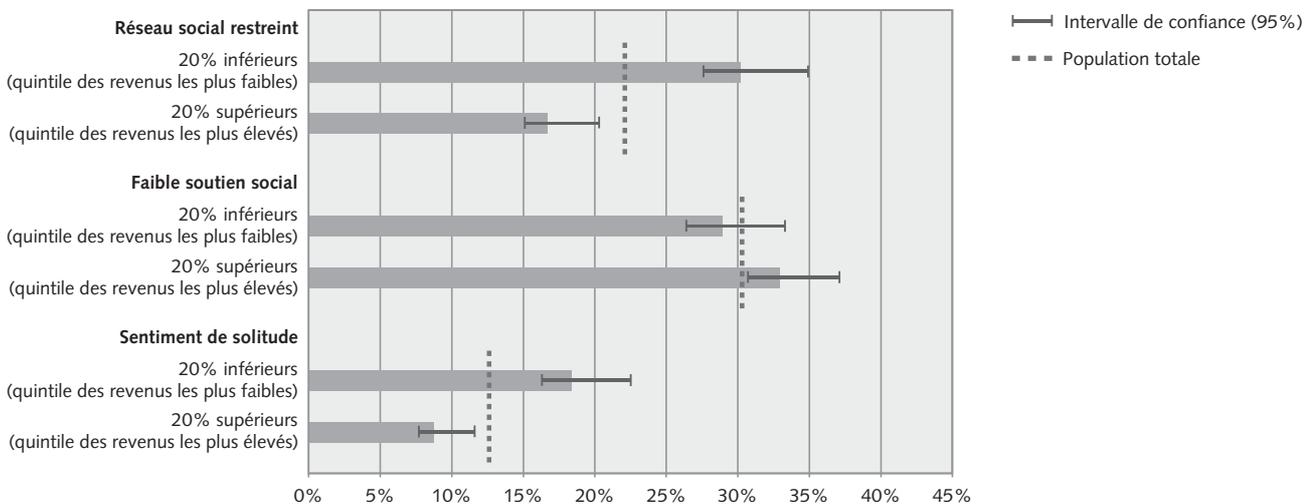
<sup>17</sup> A rappeler que l'analyse des indicateurs centraux ne tient pas compte du soutien de la part du ou de la partenaire et que les résultats diffèrent donc légèrement de ceux des indicateurs présentés précédemment.

<sup>18</sup> Voir annexe méthodologique – Construction des catégories de revenus.

<sup>19</sup> Voir par exemple le document de synthèse du seco et de l'OFFT «Chômage des jeunes en Suisse: Explications et mesures prises» (février 2005), ou le rapport social du canton de Zurich 2004, coédité par l'OFS.

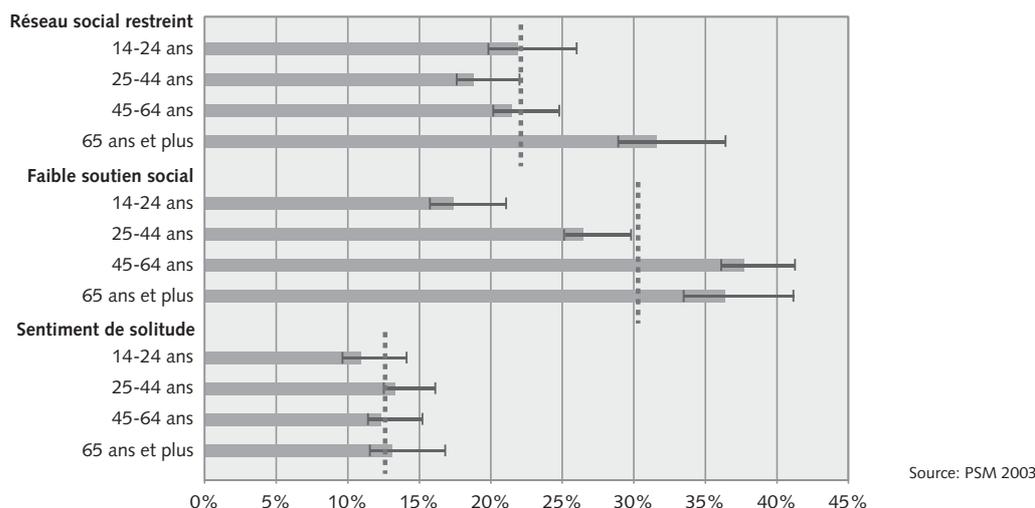
**Isolement social selon les quintiles de revenus en 2003, en % de la population âgée de 14 ans ou plus**

G 6a



**Isolement social selon les classes d'âge en 2003, en % de la population âgée de 14 ans ou plus**

G 6b



Source: PSM 2003

© Office fédéral de la statistique (OFS)

tion, ces phénomènes sont également connus pour être particulièrement sensibles aux influences conjoncturelles et d'une durée en-dessous de la moyenne, ce qui plaiderait théoriquement pour une sortie facilitée des phénomènes corollaires comme des situations de fragilité relationnelle comparativement aux autres classes d'âge.

**Personnes vivant seules ou élevant seules leurs enfants**

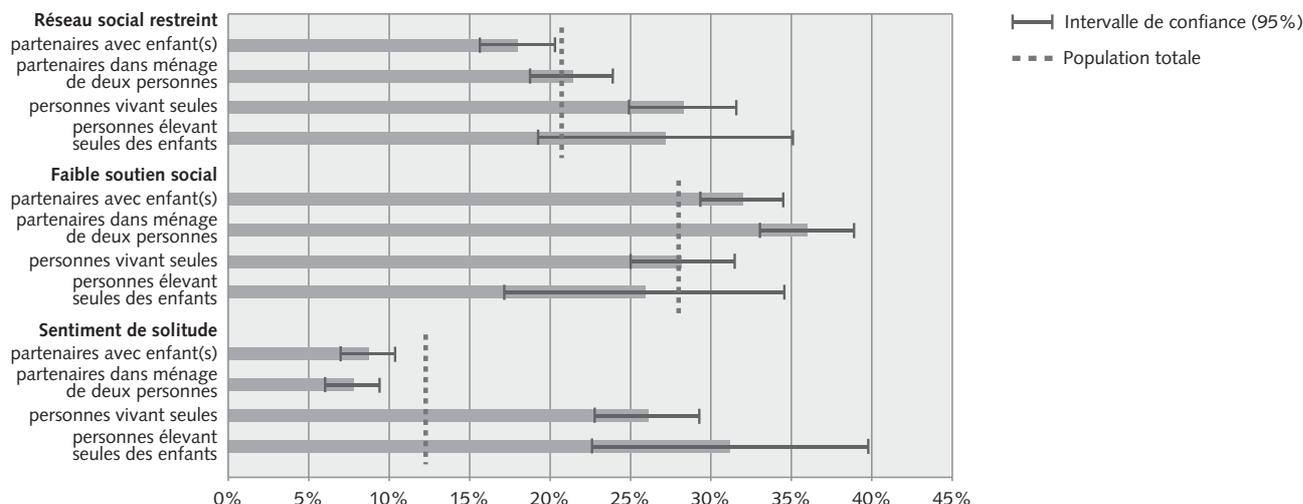
Vivre avec un partenaire semble être un bon garant contre le risque d'isolement. En effet, même si les intervalles de confiance relativement larges du groupe des

personnes élevant seules leur(s) enfant(s) exigent une certaine prudence dans l'interprétation des résultats, on peut constater un lien très fort entre le fait de vivre seul ou sans partenaire et le sentiment de solitude. Si ce constat peut paraître banal au premier abord, il devient intéressant lorsqu'on sait que beaucoup d'études scientifiques n'associent pas nécessairement l'isolement résidentiel ou l'absence de partenaire à la solitude.

Les personnes vivant seules et celles élevant seules leurs enfants sont également plus touchées par des réseaux sociaux plus faibles que les couples avec ou sans

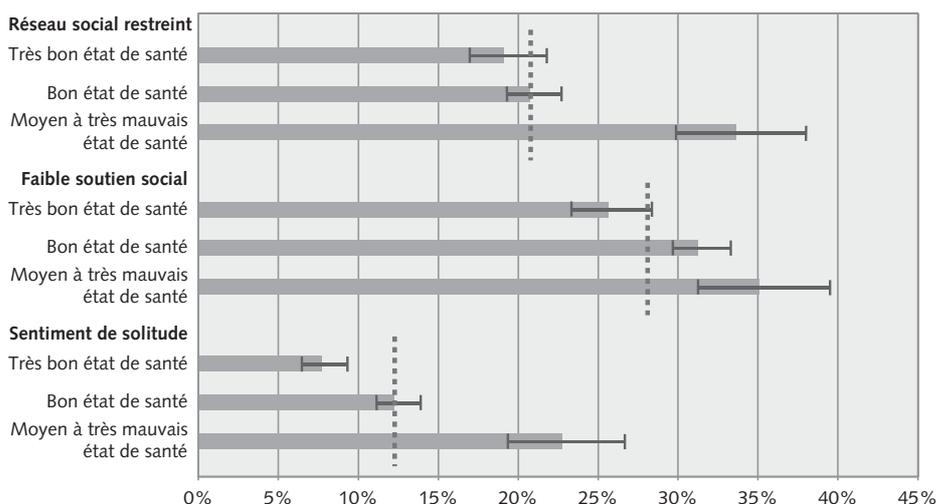
**Isolement social selon la situation familiale en 2003, en % de la population âgée de 14 ans ou plus**

G 6c



**Isolement social selon l'état de santé autoévalué en 2003, en % de la population âgée de 14 ans ou plus**

G 6d



Source: PSM 2003

© Office fédéral de la statistique (OFS)

enfant(s), même si les différences sont moins prononcées que pour le sentiment de solitude (cf. graphique G6c).

Les personnes vivant sans partenaire semblent proportionnellement légèrement moins concernées par un faible soutien social. Cela s'explique sans doute par le fait que le soutien conféré par le ou la partenaire n'est pas pris en compte ici. Nos analyses montrent en effet que les partenaires se reposent davantage sur leur soutien mutuel, au détriment des soutiens externes qui se révèlent alors plus faibles que pour les personnes sans partenaire.

Sous réserve de cet élément, les parents élevant seuls leurs enfants et les personnes vivant seules, groupes connus pour être particulièrement exposés à d'autres risques de précarité<sup>20</sup>, sont effectivement davantage concernés par le risque d'isolement social que le reste de la population.

<sup>20</sup> A côté des familles nombreuses – cf. Leu (1997), le rapport social zurichois cité ou les études sur la pauvreté de l'Office fédéral de la statistique citées dans la bibliographie.

## Personnes en mauvaise santé

L'état de santé a une forte influence sur les trois dimensions considérées de l'isolement social. Les personnes dont la santé est jugée moyenne à très mauvaise sont nettement plus nombreuses que celles en bonne ou très bonne santé à avoir des réseaux sociaux restreints, un faible soutien social ou à souffrir de solitude. Si ce constat n'est guère étonnant en soi, les problèmes de santé limitant souvent les possibilités de contacts sociaux, les résultats peuvent néanmoins surprendre par leur ampleur: les personnes qui considèrent leur santé moyenne à très mauvaise sont par exemple trois fois plus nombreuses à souffrir de solitude que les personnes en bonne santé (cf. graphique G6d). De nouveau, cela confirme que l'un des groupes particulièrement touchés par les problèmes de pauvreté et d'exclusion<sup>21</sup> est également très fortement exposé au risque d'isolement social qui en est le corollaire.

## Déficit de formation

Autre groupe cité comme étant particulièrement exposé aux risques d'exclusion et de pauvreté, les personnes au bénéfice d'une formation de niveau élémentaire ressortent moins explicitement comme groupe à risque dans la présente étude. Si elles sont plus nombreuses à avoir un réseau social restreint, le lien avec le sentiment de solitude est plus difficile à établir clairement (les différences entre niveaux de formation sont minimes). Le soutien social, quant à lui, diminue au fur et à mesure que le niveau de formation augmente.

On peut supposer qu'une formation lacunaire déploie ses effets sur l'intégration sociale surtout dans des groupes déjà fragilisés, comme par exemple les jeunes ou les personnes en recherche d'emploi. En effet, comme l'ont montré certaines des études précitées<sup>22</sup>, la grande majorité des jeunes adultes bénéficiant de l'aide sociale n'a pas de certificat de formation professionnelle. Même constat pour les personnes au chômage, où les personnes sans formation professionnelle sont surreprésentées. Dès lors, une formation professionnelle inachevée s'avère particulièrement désavantageuse si elle intervient conjointement avec d'autres caractéristiques potentiellement fragilisantes, ce que quelques analyses exploratoires nous ont permis de vérifier (sous réserve des restrictions dues à la taille de l'échantillon).

<sup>21</sup> Cf. Leu (1997) ou le rapport «Revenu et bien-être» de l'OFS.

<sup>22</sup> Cf. rapport social zurichois, mais aussi les statistiques régulières du chômage de l'OFS sur la base de l'Enquête suisse sur la population active.

## Personnes exclues du marché du travail

Les personnes à la recherche d'un emploi semblent au premier abord fortement préférencées par rapport à celles actives professionnellement en ce qui concerne le sentiment de solitude et le réseau social. Etant donné la taille réduite de ce premier groupe dans l'échantillon<sup>23</sup>, les résultats ne peuvent cependant être établis avec la précision voulue.

Dans toutes les trois dimensions considérées, les personnes dont l'activité principale est classée sous «autres» sont également très défavorisées – il s'agit par exemple de rentiers AVS/AI et de personnes travaillant à un très faible pourcentage.

Ceci confirme tendanciellement les constats faits dans diverses études selon lesquels l'exclusion du marché du travail semble effectivement aller de pair avec un risque plus élevé d'isolement social, à côté des autres difficultés auxquelles sont confrontées les personnes concernées. Ce risque plus élevé révèle sans doute l'enrichissement des réseaux que permettent les contacts quotidiens avec les collègues de travail.

## Personnes de nationalité étrangère

Si les personnes de nationalité étrangère sont plus nombreuses à se sentir seules ou à avoir un réseau social restreint que les Helvètes, elles peuvent compter sur approximativement le même soutien social dans leur entourage. Ici encore, le risque d'isolement social vient s'ajouter aux autres désavantages que ce groupe connaît par ailleurs.

## Un isolement au féminin?

Les femmes semblent proportionnellement plus concernées par le sentiment de solitude et moins touchées par un faible soutien social que les hommes, alors que l'on ne constate guère de différences entre les sexes en ce qui concerne la densité du réseau social. Si ce dernier constat peut surprendre, il s'explique en rappelant que c'est sans doute moins l'appartenance sexuelle en soi qui saurait expliquer la densité des réseaux que la prévalence d'autres facteurs de risque parmi les femmes (moindre insertion dans le marché du travail et moindre revenu, par exemple).

Quant au faible soutien, le résultat peut s'expliquer par le fait que les hommes comptent davantage que les femmes sur le soutien de leur partenaire, non pris en compte ici, alors que les femmes misent un peu plus sur

<sup>23</sup> 114 personnes en recherche d'emploi.

le soutien conféré par les autres réseaux, comme le montrent nos analyses. Mis à part la solitude on ne peut donc pas vraiment en conclure un risque d'isolement plus élevé pour les femmes.<sup>24</sup>

### Différences géostructurelles

Bien que les résidants de centres urbains soient souvent cités comme étant particulièrement exposés à divers risques de précarisation<sup>25</sup>, nos analyses ne permettent pas de confirmer ces propos dans le cas de l'isolement. Les différences entre ville et campagne sont en effet minimales, quelle que soit la dimension considérée.

L'influence des régions de résidence, elle, varie selon les indicateurs retenus. Si le Tessin paraît au premier abord plus exposé au risque d'isolement que les autres grandes régions, c'est moins le fait d'habiter dans une région ou une autre que certaines caractéristiques structurelles de ces régions ou des populations qui y habitent qui sont déterminantes (le Tessin compte par exemple une proportion de personnes âgées ou étrangères ou sans emploi plus importante que le reste de la Suisse).

Cette première approche de quelques déterminants de l'isolement social illustre déjà bien à quel point les groupes connus pour être exposés à d'autres risques en relation avec la précarisation et l'exclusion sociale sont également davantage confrontés au risque d'isolement social. En particulier, les résultats confirment qu'un faible revenu tend à augmenter ce risque, prônant d'autant les ressources que ces personnes peuvent activer pour éviter un engrenage de situations défavorables.

Les personnes âgées, vivant seules et/ou dont la santé est fragile sont également fortement exposées au risque d'isolement, tout comme les personnes de nationalité étrangère ou disposant d'une formation de niveau élémentaire. Pour certains groupes cependant, la relation avec l'isolement varie selon les dimensions considérées (le soutien social présente parfois une distribution différente des deux autres dimensions étudiées).<sup>26</sup>

Les personnes élevant seules leurs enfants et celles en recherche d'emploi semblent également particulièrement touchées par un risque de fragilité relationnelle; les résultats ne peuvent cependant être établis avec la précision voulue étant donné la taille réduite de ces deux groupes dans l'échantillon.

Les analyses de distribution confirment donc clairement l'hypothèse selon laquelle les groupes sociaux connus pour être davantage exposés que d'autres à différents risques de précarité et d'exclusion connaissent également un risque d'isolement social plus élevé que la moyenne.

Tous ces éléments ne sont cependant pas indépendants les uns des autres. Ainsi, une personne peut se retrouver dans plusieurs des groupes défavorisés: typiquement, la personne âgée vivant seule et atteinte dans sa santé. Analyser les effets propres de tous ces facteurs, indépendamment de l'influence des autres éléments, est par conséquent l'objet du chapitre suivant.

<sup>24</sup> La «double journée» des femmes entre enfants et profession contribue certainement aussi à expliquer ces résultats. De nombreuses mères sollicitent largement leur entourage hors ménage pour garder leurs enfants; il est alors probable qu'elles estiment à sa juste valeur l'aide qu'elles reçoivent, contrairement à leurs partenaires. Par contre, assumant largement les responsabilités et exigences de cette double journée, elles développent plus facilement un sentiment de solitude, surtout lorsqu'elles élèvent seules leurs enfants.

<sup>25</sup> Cf. p. ex. le rapport social zurichois précité pour le risque de dépendre de l'aide sociale.

<sup>26</sup> A préciser que différents seuils et parfois même plusieurs variantes de construction ont été testés pour chaque indicateur lors des analyses, afin d'en vérifier l'influence sur les résultats. Les mêmes groupes se sont toutefois profilés pour les différentes constructions choisies, ce qui confirme la pertinence des résultats.

# Situation financière et risque d'isolement

Il s'agit maintenant d'examiner si le lien entre les ressources financières dont un individu dispose et les caractéristiques de son intégration sociale existe aussi indépendamment de l'influence des autres éléments pris en compte, afin de pouvoir répondre à la deuxième hypothèse de recherche. Celle-ci postule que le manque de ressources financières est en lui-même, indépendamment de l'influence d'autres facteurs de précarité, un élément explicatif du risque d'isolement social.

Plus concrètement, cela revient à se demander si une personne vivant dans un ménage à bas revenus court aussi un risque d'isolement social plus élevé qu'une personne vivant dans un ménage à revenu élevé si les deux appartiennent par ailleurs aux mêmes groupes sociaux (même groupe d'âge, même niveau de formation, même situation familiale, et ainsi de suite).

La relation entre réseaux sociaux et revenu est réciproque. D'une part, les réseaux sociaux peuvent favoriser l'accès aux ressources financières, par exemple par des prêts ou des dons, ou en permettant l'exercice d'une activité professionnelle en aidant à trouver un emploi ou à concilier charges familiales et professionnelles. On peut dans ce cas parler de la *fonction utilitaire* des réseaux sociaux (Andress, 1995). C'est à ce titre que Leu les a intégrés dans son étude sur la qualité de vie et la pauvreté.<sup>27</sup> D'autre part, la disposition de ressources financières peut renforcer les contacts sociaux en permettant la pratique d'activités de loisirs collectives, les invitations entre amis ou parents, voire l'engagement de personnes de compagnie. Cette seconde perspective renvoie à la *fonction intégrative* des réseaux sociaux. C'est celle qui est privilégiée dans cette étude.

De nouveau, chacune des trois situations défavorables constitutives de l'isolement social sera présentée séparément. Le risque relatif des différents groupes sociaux de

connaître ces situations est testé au moyen de modèles de régression logistique.

## La régression logistique

La régression logistique est un outil qui permet de mettre en relation des variables explicatives, comme le groupe de revenu, le niveau de formation, l'âge, le sexe, la situation familiale, avec une variable expliquée catégorique, c'est-à-dire qui ne peut prendre qu'un nombre limité de valeurs. Dans notre cas, le réseau social restreint constitue la variable expliquée, et elle peut prendre les valeurs 0 (non concerné) ou 1 (concerné par une situation défavorable).

La régression logistique est dite bivariée lorsqu'une seule variable explicative est prise en compte et multivariée lorsque plusieurs variables explicatives sont considérées dans le modèle de régression. Les modèles multivariés sont d'autant plus intéressants qu'ils permettent de calculer les effets propres à chaque variable explicative compte tenu de l'influence des autres variables explicatives.

Ces effets sont quantifiés par des «odds ratios», ce qui est le plus souvent traduit par «rapports de risques» entre catégorie de référence et catégories de comparaison. Concrètement, pour chaque groupe de population, une catégorie de référence définie par les chercheuses en fonction de différentes considérations théoriques et empiriques est spécifiée dans le modèle. Dans le cas des groupes de revenu, il s'agit des personnes vivant dans un ménage à bas revenu. Leur risque d'avoir un réseau social restreint est comparé au risque des personnes vivant dans un ménage à moyen et à haut revenu qui constituent ici les catégories de comparaison.

## Réseau social

L'objectif ici est d'examiner si le lien entre le revenu dont un individu dispose et la faiblesse de son réseau social existe indépendamment de l'influence des autres éléments étudiés. On peut supposer qu'une situation financière précaire diminue la densité du réseau social, par exemple par les coûts (dans un sens très large) que le maintien des contacts sociaux génère. Il peut s'agir de coûts directs, tels que les frais de transport pour aller voir des amis, les dépenses inévitables pour participer à certaines activités de loisirs ou pour inviter des collègues à manger. Mais

<sup>27</sup> «Cultiver des contacts sociaux et interagir positivement avec autrui: deux actes qui sont autant de besoins fondamentaux de chaque être humain. Ces deux actes définissent dans une large mesure notre situation de vie. Ils remplissent deux fonctions: ils satisfont notre besoin d'échange émotionnel et de reconnaissance sociale, et ils constituent une ressource pour surmonter des problèmes» (Leu et al, 1997, p. 249, trad. OFS).

**T2\* Isolement social en 2003: estimation des rapports de risques (régression logistique)**

	Réseau social restreint		Soutien social faible		Sentiment de solitude		N
	Odds ratios	IC	Odds ratios	IC	Odds ratios	IC	
<i>Revenus faibles par rapport à:</i>							1473
revenus élevés (3 <sup>e</sup> tercile)	1.5*	1.2–1.9	(1.1)	0.9–1.3	1.7**	1.3–2.2	1616
revenus moyens (2 <sup>e</sup> tercile)	1.5*	1.2–1.8	(1.1)	0.9–1.3	(1.4)	1.1–1.8	1592
(sans indications quant au revenu)	(1.1)	0.9–1.5	(1.2)	0.9–1.5	(1.2)	0.9–1.7	539
<i>Degré école obligatoire par rapport à:</i>							1144
degré tertiaire	1.5**	1.1–1.9	0.7**	0.6–1.0	(1.0)	0.7–1.3	1362
degré secondaire II	(1.2)	0.9–1.4	(0.9)	0.8–1.1	(1.0)	0.8–1.3	2713
<i>Personnes au chômage par rapport à:</i>							115
actifs occupés	(1.1)	0.7–2.0	(0.8)	0.5–1.3	(1.8)	1.0–3.2	3523
non actifs	(1.0)	0.6–1.8	0.7*	0.4–1.1	(1.8)	1.0–3.4	1582
<i>Femmes par rapport à:</i>							2891
hommes	(1.0)	0.9–1.2	0.6***	0.5–0.7	1.3*	1.0–1.6	2329
<i>Personnes vivant seules (65 ans ou plus) par rapport à:</i>							258
personnes vivant seules (14–64 ans)	(1.5)	1.0–2.2	(1.1)	0.8–1.6	0.6***	0.4–1.0	553
partenaires dans ménage de deux personnes (14–64 ans)	2.1**	1.4–3.0	(0.8)	0.6–1.2	2.8***	1.8–4.5	950
partenaires dans ménage de deux personnes (65 ans ou plus)	(1.4)	1.0–2.0	(0.8)	0.5–1.1	2.8***	1.7–4.6	402
partenaires avec enfant(s)	2.3***	1.6–3.3	(0.9)	0.6–1.2	2.9***	1.9–4.5	1750
personnes vivant seules des enfants	(1.4)	0.8–2.4	(1.0)	0.6–1.8	0.6***	0.4–1.1	154
autre situation	(1.6)	1.2–2.3	1.4***	1.0–2.0	(1.5)	1.0–2.3	1153
<i>Nationalité étrangère par rapport à:</i>							438
nationalité suisse	1.6***	1.2–2.0	(1.0)	0.8–1.2	1.5**	1.1–2.1	4782
<i>Suisse italienne par rapport à:</i>							249
Suisse alémanique	(1.5)	1.0–2.1	0.4***	0.2–0.6	1.2*	0.8–1.9	3506
Suisse romande	2.0***	1.4–2.8	0.9***	0.6–1.5	0.8**	0.5–1.2	1463
<i>Région rurale par rapport à:</i>							1763
Région urbaine	(1.1)	0.9–1.3	(1.1)	0.9–1.2	(0.9)	0.7–1.1	3455
<i>Etat de santé moyen à très mauvais par rapport à:</i>							711
très bon état de santé	1.7**	1.4–2.2	1.7***	1.3–2.1	3.0***	2.2–4.1	1383
bon état de santé	1.7**	1.4–2.1	(1.2)	1.0–1.5	(1.9)	1.4–2.4	3124

Les rapports de risque correspondent aux odds ratios (odds catégorie de référence / odds groupe de comparaison). Les catégories de référence apparaissent en italique.

Exemple de lecture: compte tenu des autres facteurs d'influence, le modèle indique qu'en 2003, les personnes vivant dans des ménages à faibles revenus courent un «risque» (odds) d'avoir un réseau social restreint 1,5 fois plus élevé que celui des personnes vivant dans des ménages à revenus élevés.

Afin d'éviter des problèmes de multicollinéarité et en raison de la taille de l'échantillon, certains statuts professionnels ainsi que certaines catégories d'âge et de situation familiale ont été regroupés et les sept grandes régions substituées par les régions linguistiques.

\* p <= 0,05 \*\* p <= 0,01 \*\*\* p <= 0,001 (valeurs non significatives mises entre parenthèses).

IC: intervalles de confiance (intervalles de confiance à 95%); N: nombre d'observations dans l'échantillon.

Source: PSM 2003

aussi de coûts indirects, tels que le temps et la disponibilité nécessaires pour le maintien des contacts.

Dans le même ordre d'idée, le principe de réciprocité soutient que le maintien des contacts à long terme consiste en un échange mutuel de services ou d'aides. Cela présuppose la capacité de pouvoir rendre les services reçus, ce qui est d'autant plus difficile que le revenu est limité (cf. Leu, 1997, Andress, 1995).

Bref, les contacts sociaux coûtent parce qu'ils sont souvent liés soit à la consommation commune soit à l'échange de certains biens ou services. On peut par conséquent supposer qu'ils sont d'autant plus restreints que les ressources financières sont limitées.

Les analyses multivariées confirment l'existence d'un tel lien. Les résultats en sont présentés dans le tableau T2\*.<sup>28</sup>

Ce dernier confirme en partie les résultats obtenus à l'aide des analyses bivariées, mais ceux-ci ne sont pas toujours significatifs. Le risque d'un groupe donné d'avoir un réseau social restreint est mesuré en comparant le rapport entre la part de personnes concernées par une telle situation défavorable et celle des personnes

<sup>28</sup> Les estimations ont été effectuées à l'aide de la fonction proc survey-logistic du programme statistique SAS. Elles tiennent compte du poids et du plan de l'échantillon.

non concernées au sein de ce groupe au rapport correspondant dans un autre groupe donné.

Le tableau montre que même en tenant compte des autres facteurs d'influence dans le modèle, l'appartenance au groupe des personnes vivant dans un ménage à faibles revenus est associée à un risque élevé de faiblesse de réseau. Plus clairement, le modèle indique que les personnes vivant dans des ménages à faibles revenus courent un risque d'avoir un réseau social restreint 1,5 fois plus élevé que celui des personnes vivant dans des ménages à revenus élevés. Le même rapport est obtenu en comparant les personnes vivant dans des ménages à faibles revenus à celles vivant dans des ménages à revenus moyens.<sup>29</sup> Le risque de connaître une situation défavorable est donc plus élevé pour les premiers comparativement aux autres groupes de revenu, et ces différences sont statistiquement significatives.

Au-delà de la catégorie de revenu, l'appartenance aux groupes de personnes vivant seules à l'âge de la retraite, aux groupes de formation de niveau école obligatoire, de nationalité étrangère, des régions italophones ou à ceux atteints dans leur santé est assortie de risques comparativement élevés d'avoir un faible réseau social.

### Soutien social

De nouveau, une analyse de régression logistique multivariée doit permettre d'examiner s'il existe un lien entre le revenu et la faiblesse du soutien social, ceci indépendamment de l'influence des autres éléments pris en compte. La supposition qu'une situation financière difficile a une influence négative sur le soutien social qu'une personne peut obtenir est fondée sur le principe de réciprocité évoqué ci-dessus. En effet, pouvoir rendre les services reçus est d'autant plus difficile que le revenu est limité.<sup>30</sup>

Le modèle ne permet cependant pas de confirmer cette hypothèse. Les risques relatifs d'avoir un soutien social externe insuffisant ne sont pas significativement différents entre les groupes de revenu (cf. tableau T2\*).

Si les personnes atteintes dans leur santé restent défavorisées, le risque d'avoir un faible soutien social est aussi plus élevé pour les Suisses alémaniques, les personnes au bénéfice d'une formation tertiaire, les non actifs professionnellement et pour les hommes comparativement aux groupes de référence considérés.

### Sentiment de solitude

Troisième et dernier indicateur central constitutif de l'isolement social, le sentiment de solitude indique un manque douloureux de liens de qualité. Associé aux deux autres indicateurs centraux étudiés, il signifie un risque élevé d'isolement social.

On peut supposer que l'hypothèse des coûts des relations et le principe de réciprocité des services rendus évoqués ci-dessus ont également des effets sur le sentiment de solitude, celui-ci n'étant pas indépendant de la densité des réseaux.

Le modèle de régression logistique confirme que la catégorie de revenu n'est pas sans effets sur le risque de solitude (cf. tableau T2\*). Selon ce modèle, les personnes vivant dans des ménages à faibles revenus courent un risque de se sentir seules dans la vie 1,7 fois plus élevé que celui des personnes vivant dans des ménages à revenus élevés.

Si les femmes et les étrangers s'avèrent particulièrement exposés au risque de solitude, c'est encore plus le cas pour les personnes atteintes dans leur santé, les personnes élevant seules des enfants et les personnes vivant seules en âge actif. Le fait d'avoir un partenaire constitue apparemment un bon garant contre la solitude. Ce lien entre sentiment de solitude et absence de partenaire est d'ailleurs confirmé par d'autres analyses exploratoires.

En conclusion de ce point, les analyses multivariées menées permettent de confirmer l'influence du revenu sur la taille des réseaux sociaux et sur le sentiment de solitude, mais l'indépendance de ce facteur sur le soutien social. Un revenu bas ressort donc bien, sous réserve de ce dernier élément, comme un élément de risque d'isolement social.

<sup>29</sup> Il s'agit de valeurs approximatives ne tenant pas compte des intervalles de confiance. Ces derniers sont détaillés dans le tableau T2\*.

<sup>30</sup> A rappeler que seuls les soutiens conférés par les personnes externes au ménage sont considérés.

# Dynamique des processus

## Evolution de l'isolement social

Le risque de précarité associé à l'isolement social est naturellement plus important lorsque ce dernier perdure ou se chronicise. Il est donc intéressant de mesurer la dynamique temporelle des situations d'isolement.

Pour mesurer cette dynamique, des indicateurs d'évolution ont été construits qui indiquent, pour les trois dimensions principales de l'isolement social prises en compte jusqu'ici, si ceux-ci sont restés positifs (intégration durable), se sont détériorés (glissement vers l'isolement), sont restés négatifs (isolement récurrent) ou se sont améliorés (retour à l'intégration). Ces évolutions se fondent sur la comparaison entre la situation 2001 et la situation 2003. Elles sont présentées dans le graphique G7.

Il en ressort tout d'abord qu'une majorité de personnes connaît une intégration durable. Ce n'est toutefois pas toujours le cas: 11% de la population vivait avec un réseau social restreint en 2003 comme en 2001, 17% ne bénéficiait que d'un faible soutien sur ces deux années et 5% souffrait de solitude en 2001 comme en 2003.

Au-delà, ces évolutions se caractérisent par leur dynamique. En effet, les transitions entre intégration et isolement concernent une part non négligeable de la population. Conformément aux résultats d'autres études sur la

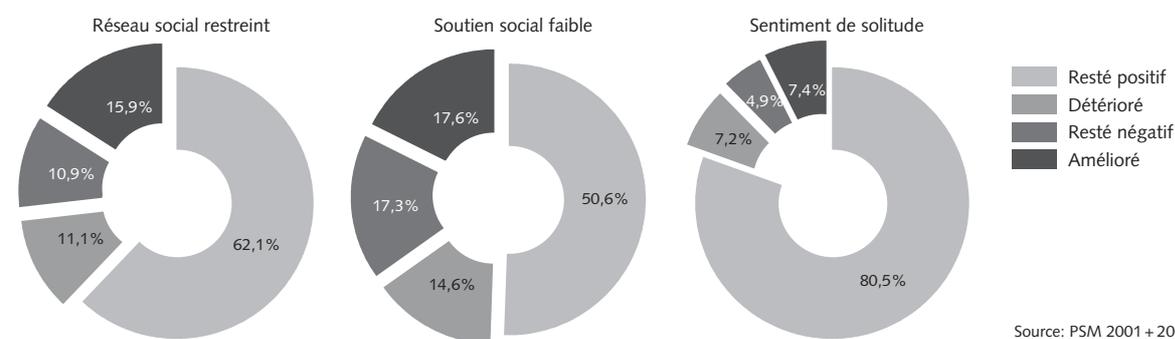
persistance de problèmes sociaux comme la pauvreté, seule une minorité de personnes connaissent année après année une situation défavorable. D'autres analyses révèlent toutefois que le fait d'avoir connu une fois une situation défavorable est un des facteurs les plus explicatifs du risque de connaître à nouveau une telle situation. Plus que par de véritables transitions, les phénomènes de précarités comme l'isolement social semblent donc se caractériser par des oscillations d'un côté et de l'autre des seuils servant à délimiter les zones de précarité.

Cet état des lieux posé, qu'en est-il de l'influence du revenu sur le risque d'isolement récurrent? De nouvelles régressions logistiques nous aident à répondre à cette question. Elles permettent d'évaluer pour chaque dimension prise en compte le risque de connaître une situation d'isolement en 2001 et en 2003 (isolement récurrent).

L'influence du revenu peut intervenir de deux manières complémentaires. D'une part, un faible niveau de ressources peut durablement réduire les interactions entre les individus et leur réseau, en particulier lorsque ces interactions se fondent au moins partiellement sur la réciprocité. D'autre part, une variation du niveau de revenu peut modifier les pratiques de sociabilité, en particulier celles qui impliquent une certaine réciprocité ou qui se basent sur l'exercice d'activités demandant un

Evolution de l'isolement social entre 2001 et 2003

G 7



Source: PSM 2001 + 2003

© Office fédéral de la statistique (OFS)

investissement financier (loisirs payants par exemple comme aller au cinéma avec des amis). Dès lors, cette influence est mesurée de deux manières différentes (cf. annexe méthodologique):

- influence de la situation du revenu en début de période (revenu 2001 en terciles),
- influence d'une modification notable du revenu entre 2001 et 2003.

Pour mesurer le poids relatif du revenu, nous reprenons les éléments pris en compte dans les analyses de la situation en 2003. Pour les plus stables ou réguliers d'entre eux, seule la situation initiale (2001) est considérée (sexe, âge, formation, nationalité, région linguistique). Pour les autres, des modalités indiquant les changements intervenus entre les deux périodes sont introduites (situation familiale, santé, statut d'emploi). Nous avons également tenu compte de l'influence d'événements de vie susceptibles de modifier tant l'étendue des réseaux que le soutien reçu ou le sentiment de solitude (p. ex. arrivée d'un bébé, décès d'un proche, conflit dans l'entourage proche, déménagement).<sup>31</sup>

### Réseau social

Le revenu initial influence le risque de connaître en 2001 et en 2003 un réseau social restreint. Il en va de même de la formation, de l'âge, de la situation familiale et du décès d'un proche. On retrouve donc globalement les mêmes éléments que dans les analyses en temps donné, à l'exception toutefois de la nationalité et de l'état de santé. Ces deux derniers éléments apparaissent donc comme des facteurs explicatifs de l'importance des réseaux mais pas de son évolution.

De manière plus détaillée, un revenu faible en début de période (2001) représente un risque de réseau social restreint récurrent 1,6 fois plus élevé qu'un revenu élevé. En d'autres termes, les personnes vivant avec peu de ressources financières ont non seulement plus de risque d'isolement que celles disposant de larges ressources mais aussi plus de risque que cet isolement perdure dans le temps. Un changement significatif dans le niveau de revenus n'a par contre pas d'impact particulier. Des analyses complémentaires seraient nécessaires pour confirmer ce résultat, qui n'apparaît pas très logique. En effet,

<sup>31</sup> Certains facteurs ne sont jamais apparus comme statistiquement significatifs, ce qui peut découler d'effectifs trop restreints dans l'échantillon plutôt que d'une réelle absence d'influence. C'est par exemple le cas des changements dans l'emploi (occupé/non occupé, changement d'employeur, chômage) et dans l'état civil (mariage/divorce). Pour des raisons pratiques, nous renonçons à présenter ces deux séries de facteurs.

si le niveau des revenus est déterminant, on s'attendrait à ce qu'un changement de revenus le soit aussi. Le seuil choisi pour mesurer ce changement, les recoupements entre ce seuil et les transitions entre un niveau de revenus et un autre, ou des phénomènes d'inertie des pratiques de sociabilités, pourraient expliquer cette incohérence apparente.

Au-delà du revenu, la jeunesse – propre ou via la présence d'enfant(s) dans le ménage – semble un facteur protecteur contre le risque de réseau restreint. Les personnes âgées de 65 ans et plus ont en effet un risque clairement plus élevé que les plus jeunes (14 – 24 ans). Le risque est aussi plus élevé pour les personnes vivant seules en 2003 comme en 2001 que pour celles vivant en couple avec des enfants lors de ces deux années.

Le niveau de formation apparaît lui aussi comme un des éléments qui amènent le plus d'écarts dans les risques de réseau restreint récurrent, avec un risque nettement plus élevé pour les personnes n'ayant pas poursuivi d'études au-delà de la scolarité obligatoire que pour celles bénéficiant d'une formation de niveau tertiaire. Enfin, des risques différents selon les régions linguistiques ressortent encore, comme c'était déjà le cas dans les analyses en temps donné. Ils restent, ici aussi, difficiles à expliquer et ne seront dès lors pas davantage commentés.

Dernier point à mentionner, les personnes ayant dû affronter le décès d'un proche durant la période analysée présentent paradoxalement un moindre risque de réseau social restreint récurrent que celles qui n'ont pas vécu un tel événement (rapport de 0,5 soit environ 2 fois moins). On peut imaginer que de telles pertes favorisent plus souvent une réactivation des réseaux et l'élaboration de nouvelles relations afin de combler la perte subie qu'un repli sur soi ou une perte de liens. Ainsi, c'est principalement lorsque la personne n'arrive pas à faire le deuil de l'être perdu que le risque d'isolement survient.

### Soutien social

Le revenu apparaît sans influence sur le soutien que les personnes estiment recevoir des réseaux qui les entourent. Le risque de faible soutien social récurrent dépend essentiellement du sexe, de l'âge, de la région de domicile et, de manière moins nette, de l'état de santé auto-évalué. Ces résultats sont cohérents avec les analyses en temps donné.

Dans le détail, les femmes ont une probabilité environ 2 fois moins élevée que les hommes de connaître un tel risque. Il faut sans doute évoquer ici aussi l'impact différent du soutien reçu du partenaire d'une part et des per-

**T3\* Isolement social récurrent 2001–2003: estimation des rapports de risques (régression logistique)**

	Réseau social restreint récurrent		Faible soutien social récurrent		Sentiment de solitude récurrent		N
	Odds ratios	IC	Odds ratios	IC	Odds ratios	IC	
<i>Revenus 01 faibles par rapport à:</i>							1133
revenus élevés (3 <sup>e</sup> tercile)	1.6*	1.1–2.4	(1.2)	0.9–1.5	(1.2)	0.7–2.2	1341
revenus moyens (2 <sup>e</sup> tercile)	(1.2)	0.9–1.6	(1.2)	0.9–1.5	(0.8)	0.5–1.3	1333
<i>Revenus 03 inférieurs aux revenus 01 par rapport à:</i>							1022
revenus 03 supérieurs	(1.0)	0.7–1.5	(1.2)	0.9–1.6	1.4*	0.8–2.4	1224
revenus 03 similaires	(1.0)	0.7–1.4	(1.0)	0.7–1.2	(0.9)	0.5–1.5	1364
(sans indication)	(0.8)	0.5–1.3	(1.4)	0.8–2.2	(0.7)	0.4–1.5	1092
<i>Degré école obligatoire par rapport à:</i>							835
degré tertiaire	2.9***	1.9–4.6	(0.9)	0.7–1.3	(1.0)	0.5–1.8	1181
degré secondaire II	(1.7)	1.2–2.4	(1.2)	0.9–1.6	(0.7)	0.4–1.2	2434
<i>Femmes par rapport à:</i>							2618
hommes	(0.9)	0.7–1.2	0.5***	0.4–0.7	(1.0)	0.6–1.5	2084
<i>Personnes âgées de 65 ans et plus par rapport à:</i>							565
14–24 ans	4.7***	2.5–8.8	3.6***	2.0–6.5	(1.3)	0.6–2.8	475
25–44 ans	(2.3)	1.5–3.5	(1.4)	1.0–2.0	(1.2)	0.6–2.2	1819
45–64 ans	(2.1)	1.4–3.1	0.8***	0.6–1.1	(1.4)	0.7–2.5	1602
<i>Personnes vivant seules en 2001 et en 2003 par rapport à:</i>							667
partenaires dans ménage							
de deux personnes (01+03)	(1.9)	1.3–2.8	(0.7)	0.5–1.0	4.0***	2.2–7.5	1058
partenaires avec enfant(s) (01+03)	2.3**	1.5–3.5	(0.7)	0.5–1.1	3.6***	2.0–6.7	1549
personnes élevant seules des enfants (01+03)	(1.1)	0.5–2.2	(0.8)	0.4–1.6	0.6**	0.2–1.5	103
autres situations (autre situation 01+03 ou changement)	(1.5)	1.0–2.4	(1.0)	0.7–1.4	(2.0)	1.1–3.6	1084
<i>Nationalité étrangère par rapport à:</i>							391
nationalité suisse	(1.2)	0.8–1.9	(1.0)	0.7–1.3	2.5**	1.4–4.2	4070
<i>Suisse italienne par rapport à:</i>							219
Suisse alémanique	(1.3)	0.8–2.2	0.3***	0.2–0.6	(1.2)	0.5–2.5	2978
Suisse romande	1.6*	1.0–2.8	1.0**	0.5–1.8	(0.7)	0.3–1.5	1264
<i>État de santé moyen à très mauvais en 2001 et en 2003 par rapport à:</i>							291
état de santé bon à très bon (01+03)	(1.3)	0.9–2.1	1.6*	1.1–2.3	6.3***	3.6–10.9	3484
état de santé 03 meilleur que 01	(1.3)	0.7–2.4	(1.3)	0.8–2.2	(4.2)	1.9–9.3	331
état de santé 03 moins bon que 01	(1.0)	0.5–1.7	(1.5)	0.9–2.5	(2.2)	1.1–4.5	353
<i>Arrivée d'un bébé par rapport à:</i>							202
pas d'arrivée d'un bébé	(1.2)	0.6–2.4	(1.1)	0.7–1.7	(0.4)	0.1–2.1	4500
<i>Mise en couple par rapport à:</i>							234
pas de mise en couple	(1.3)	0.8–2.3	(1.0)	0.6–1.8	(1.1)	0.5–2.2	4468
<i>Séparation par rapport à:</i>							207
pas de séparation	(1.1)	0.6–2.0	(1.0)	0.6–1.8	(0.6)	0.3–1.4	4495
<i>Rupture d'une relation très proche et importante par rapport à:</i>							500
pas de rupture	(1.1)	0.7–1.7	(1.1)	0.7–1.6	2.4**	1.4–4.1	4202
<i>Conflit grave avec ou parmi des personnes proches par rapport à:</i>							609
pas de conflit	(1.3)	0.9–1.9	(1.2)	0.9–1.7	(1.5)	1.0–2.5	4093
<i>Décès d'une personne proche par rapport à:</i>							1653
pas de décès	0.5***	0.4–0.7	(0.9)	0.7–1.1	(0.7)	0.5–1.1	3049
<i>Déménagement par rapport à:</i>							176
pas de déménagement	(0.8)	0.3–1.8	(1.4)	0.8–2.3	(1.1)	0.5–2.6	4526

Les rapports de risque correspondent aux odds ratios (odds catégorie de référence / odds groupe de comparaison). Les catégories de référence apparaissent en italique.

Exemple de lecture: compte tenu des autres facteurs d'influence, le modèle indique que les personnes vivant dans des ménages à faibles revenus courent un «risque» (odds) d'avoir un réseau social restreint récurrent 1,6 fois plus élevé que celui des personnes vivant dans des ménages à revenus élevés.

Afin d'éviter des problèmes de multicollinéarité, les personnes dont les revenus 01 sont sans indication n'ont pas été prises en compte dans ces analyses.

\* p <= 0,05 \*\* p <= 0,01 \*\*\* p <= 0,001 (valeurs non significatives mises entre parenthèses).

IC: intervalles de confiance (intervalles de confiance à 95%); N: nombre d'observations dans l'échantillon.

Source: PSM 2001–2003

sonnes vivant en-dehors du ménage d'autre part. En effet seul le second est pris en compte dans ces analyses. La différence entre femmes et hommes relève donc sans doute davantage d'une structure différente du soutien. Mais même s'ils trouvent leur soutien en priorité auprès de leur partenaire, la situation des hommes reste plus fragile car plus dépendante de ce seul partenaire.

Au-delà, les personnes âgées de 65 ans et plus présentent à nouveau un risque nettement plus élevé que les plus jeunes. Les 45 – 64 ans sont aussi davantage exposés, peut-être parce que cette phase de la vie correspond à une période où l'on soutient davantage les autres (les enfants qui s'installent dans la vie adulte ou les parents qui vieillissent) qu'on ne reçoit soi-même de soutien.

Dernier élément, l'état de santé, lorsqu'il reste moyen à très mauvais en 2001 comme en 2003, est associé à un risque de faible soutien récurrent plus élevé que lorsqu'il demeure bon ou très bon. Les personnes dont la santé est précaire doivent donc durablement faire face à un soutien social faible, alors qu'elles ont sans doute un besoin accru d'un tel soutien. Toutefois, en raison précisément de ce besoin accru, elles ont peut-être tendance à évaluer différemment celui sur lequel elles peuvent compter. L'écart constaté devrait alors s'interpréter en terme de soutien insuffisant plutôt qu'en terme de soutien faible, ce qui du reste ne change rien à la fragilité de ces personnes.

### Sentiment de solitude

Avant toute chose, il faut préciser que les analyses qui suivent sont assez fortement prétéritées par le peu de personnes dans l'échantillon qui cumulent un sentiment de solitude en 2001 et en 2003 (163). Ainsi, des relations pourtant réelles risquent d'apparaître comme non significatives statistiquement. Les résultats qui suivent doivent donc être considérés avec prudence.

Ces résultats corroborent en partie du moins les résultats obtenus dans les analyses en temps donné. En effet, la situation familiale, l'état de santé et la nationalité influencent le risque de ressentir durablement un sentiment de solitude. La rupture d'une relation proche et importante pour la personne est également un élément influent.

Le revenu, quant à lui, n'intervient donc pas, ou plutôt juste pas. En effet, si le niveau initial du revenu n'a visiblement pas d'influence sur ce risque d'isolement récurrent, l'effet d'une modification de la situation de revenu se laisse deviner (risque plus élevé pour les personnes qui

ont vu leur revenu baisser que pour celles dont le revenu a augmenté)<sup>32</sup>. Ainsi, le sentiment de solitude, déjà favorisé en temps donné par un bas niveau de revenus, verrait son risque de devenir chronique amplifié en cas de baisse notable des ressources financières dont les individus disposent. Une telle baisse restant sans effet sur la taille des réseaux ou le soutien social, on peut supposer qu'elle ne modifie pas objectivement l'inscription des individus dans les réseaux mais change subjectivement leur capacité à s'y projeter, c'est-à-dire à s'en sentir partie prenante. Des possibilités réduites de réciprocité pourraient expliquer ce désengagement subjectif. Celui-ci pourrait, à plus long terme que les 2 ans considérés ici, se transformer en désengagement objectif.

Quel que soit son impact réel, le revenu a clairement une influence moins discriminante que d'autres facteurs. Les personnes les plus exposées au risque récurrent de solitude sont ainsi celles dont l'état de santé est moyen à très mauvais en début comme en fin de période, celles vivant seules et plus encore celles élevant seules des enfants en début comme en fin de période, et celles de nationalité étrangère ce qui peut s'expliquer au moins pour les premières générations par des difficultés à construire en Suisse un réseau dans lequel elles se sentent bien intégrées.

Parallèlement, les événements de vie (rupture de relation très proche et, sous réserve des effectifs disponibles, un conflit avec ou parmi les proches) semblent avoir un impact plus important sur le sentiment de solitude que sur les aspects plus objectifs de l'isolement social que sont la taille des réseaux ou le soutien social. Ils peuvent donc se trouver à l'origine de processus de fragilisation des individus mais aussi, au contraire, favoriser une meilleure intégration. Comme souvent dans l'existence, ce sont moins les événements eux-mêmes que la manière dont ils sont vécus qui détermine leur impact pour les individus.

En conclusion, les analyses de ce dernier chapitre permettent de confirmer que le manque de ressources financières augmente le risque de chronicisation de l'isolement social, mais en partie seulement. La relation n'a pu être établie formellement qu'en ce qui concerne la taille des réseaux.

<sup>32</sup> Bien qu'une différence significative apparaisse entre ces deux groupes de personnes, ce facteur n'est pas en soi significatif (test de Wald pour l'apport de la variable dans le modèle). Toutefois, certains modèles de régression testés font ressortir ce facteur comme un facteur influent, en particulier ceux ne tenant pas compte de la situation familiale. Des analyses complémentaires ou le test d'autres constructions pour mesurer ce changement dans le revenu seraient nécessaires pour clarifier ce résultat.

# Conclusion

L'isolement social, au sens d'une intégration précaire ou fragile dans les réseaux sociaux, est un phénomène difficilement quantifiable car il varie fortement selon les indicateurs et les seuils retenus. Il touche toutefois une part assez importante de la population pour ne pas pouvoir être considéré comme un phénomène marginal.

L'isolement social n'est pas une fatalité. La comparaison de la situation des individus à deux ans d'intervalle indique que les transitions entre intégration et isolement ne sont pas rares. Sur cette période, la part de personnes qui sont sorties de l'isolement est 1,5 à 2 fois supérieure à celle des personnes qui sont restées isolées, du moins en ce qui concerne la taille des réseaux et la solitude. La probabilité de connaître durablement une situation d'isolement n'est donc pas absolue, sans être nulle non plus.

La population n'est pas égale devant le risque d'isolement social: certains groupes déjà connus pour présenter d'autres fragilités y sont plus exposés que d'autres. Il s'agit en particulier des personnes âgées, vivant seules et/ou dont la santé est fragile. Ce sont aussi les personnes de nationalité étrangère ou n'ayant pas poursuivi d'études au-delà de la scolarité obligatoire, voire d'autres groupes pour lesquels la relation avec l'isolement n'est pas statistiquement avérée mais probable ou varie selon les aspects de l'isolement. Ce sont enfin celles qui ne disposent que de faibles ressources financières. Le revenu a en effet un impact certain sur le risque d'isolement. Les analyses multivariées montrent que cet impact est bien réel et ne découle pas de l'influence indirecte d'autres facteurs comme le niveau de formation ou le statut d'emploi. Cette influence du revenu est sensible sur presque tous les aspects de l'isolement social, sauf sur le soutien que les personnes pensent obtenir de leur réseau social. Ces constats se retrouvent lorsque l'on considère la dynamique des processus d'isolement, au moins en ce qui concerne le risque d'isolement récurrent.

Il n'est pas évident a priori de penser que les problèmes d'isolement peuvent être liés au revenu. Les relations sociales, en particulier les amitiés, sont plutôt pensées en termes affectifs qu'en termes marchands. Mais si l'argent ne sert pas forcément à acheter l'amitié ou

les interactions avec les autres, il joue un rôle dans les opportunités de rencontre qu'il permet et favorise l'entretien de bonnes relations. Pour paraphraser le dicton, l'argent ne fait pas les réseaux sociaux mais il y contribue.

Ces constats confirment que la pauvreté tend à augmenter les risques temporaires et durables d'isolement social, prônant d'autant les ressources que les personnes qui y sont exposées peuvent mobiliser pour améliorer leur situation. La lutte contre l'isolement social ne saurait pourtant se limiter à la lutte contre la pauvreté. En effet, les ressources financières ne sont pas le seul facteur impliqué dans ce phénomène. Et même si les groupes qui ressortent comme les plus confrontés au risque d'isolement sont aussi en grande partie ceux concernés par la pauvreté, les deux problèmes ne réclament pas les mêmes mesures ni préventives ni curatives.

Des mesures sont en effet souhaitables. Comme indiqué dans l'introduction, l'isolement social représente un risque de précarité et peut affecter, dans un mouvement de spirale descendante, d'autres aspects de l'existence. Le risque de cumul de problèmes est alors bien réel et amplifie la complexité d'une intervention curative. La prévention, comme souvent, est alors un moyen d'éviter des coûts plus importants pour la collectivité. Lutter contre l'isolement, cela permet par exemple à une personne âgée de rester plus longtemps à son domicile, à une personne vivant seule de bien se soigner en cas de maladie, à une mère élevant seule ses enfants d'exercer une activité professionnelle, à une personne immigrée de trouver un emploi mieux rémunéré, etc., et cela limite d'autant les coûts de la santé ou de l'aide sociale. C'est aussi un devoir de solidarité et de cohésion sociale. Il y a donc là un véritable enjeu pour les politiques sociales.

Reste la question de savoir comment intervenir. Une partie de la réponse réside sans doute dans les pratiques d'accompagnement des bénéficiaires de l'aide sociale, de l'assurance-chômage ou de l'assurance-invalidité, à travers l'action des personnes chargées de cet accompagnement et la vigilance qu'elles peuvent mettre à repérer des processus d'isolement. Quant aux nouvelles mesures de réinsertion proposées par ces institutions, allant des

divers programmes d'occupation ou d'orientation professionnelle aux projets de formation et de soutien psychosocial, l'avenir nous dira dans quelle mesure elles contribuent effectivement à favoriser l'intégration sociale de leurs participants.

Les liens entre isolement et revenu indiquent une autre piste: le maintien dans les aides contre la pauvreté de montants permettant de conserver un minimum de vie sociale. Le soutien aux organismes et initiatives visant une meilleure intégration des populations fragilisées dessine une perspective complémentaire. L'intégration des individus dans des réseaux sociaux relève naturellement en grande partie de la sphère privée, dans laquelle l'Etat n'a en principe pas à s'immiscer. Il a toutefois un intérêt manifeste à renforcer les conditions qui permettent aux individus de développer et faire fructifier les relations qui les soutiendront tout au long de leur parcours de vie.

# Annexe méthodologique

## Données utilisées

Les données utilisées dans ce rapport se basent sur l'enquête «Vivre en Suisse» du Panel suisse de ménages (PSM), répétée chaque année avec les mêmes ménages. Elles présentent divers avantages dont:

- de nombreuses informations sur les réseaux sociaux (existence, étendue, fréquence des contacts, soutien pratique et émotionnel) et d'autres éléments de lien social (participation aux associations, etc.),
- des informations sur les revenus des individus et des ménages dans lesquels ils vivent, avec une qualité satisfaisante au moins pour la grande masse des personnes occupant une position non extrême dans la structure sociale (ni très riches, ni très pauvres),
- la possibilité d'analyses longitudinales (suivi de trajectoires individuelles sur une période donnée).

Les analyses transversales se fondent sur les données disponibles les plus récentes, soit celles de la 5<sup>e</sup> vague d'enquête (2003). Celles-ci restent assez proches dans le temps pour pouvoir considérer les résultats obtenus comme actuels. Les analyses longitudinales reposent sur la période 2001–2003, soit les vagues 3 à 5. Un recul temporel un peu plus important aurait été souhaitable mais n'aurait pas permis de prendre en compte les informations sur le sentiment de solitude, mesuré seulement dès la 3<sup>e</sup> vague.

## L'enquête «Vivre en Suisse»

Le Panel suisse de ménages est un projet commun administré par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, l'Université de Neuchâtel et l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ces organismes sont responsables de la réalisation de l'enquête «Vivre en Suisse 1999–2020», effectuée en collaboration avec le bureau de sondages M.I.S. Trend de Lausanne et Berne.

Il s'agit d'une enquête longitudinale (panel) par échantillon, réalisée annuellement depuis 1999 auprès de la population résidante permanente en Suisse âgée de 14 ans ou plus, dans le but d'observer le changement social, notamment la dynamique de l'évolution des conditions de vie dans la population suisse. A ce jour, les données des cinq premières vagues (1999–2003) sont disponibles.

La structure de l'enquête, la liste des variables ainsi que les questionnaires peuvent être consultés sur le site du Panel suisse de ménages ([www.swisspanel.ch](http://www.swisspanel.ch)).

## L'échantillon

En 1999, l'échantillon de base comprenait 5074 ménages choisis au hasard dans l'annuaire téléphonique et suivis selon une technique d'enquête téléphonique assistée par ordinateur (entretien avec une personne de référence portant sur le ménage et entretiens individuels avec les membres du ménage âgés d'au moins 14 ans). Dès 2000, l'échantillon englobe tous les individus de l'échantillon de base prêts à participer les années suivantes. La formation de l'échantillon pour chaque année de l'enquête est présentée dans le tableau ci-dessous, repris du site web du PSM. Il montre également l'érosion de l'échantillon au cours des années.

## Participation à l'enquête «Vivre en Suisse» du Panel suisse de ménages

Nombre d'unités participantes	1999 (w1)	2000 (w2)	2001 (w3)	2002 (w4)	2003 (w5)
Ménages participants	5 074	4 532	4 314	3 685	3 289
Personnes vivant dans des ménages participants	12 931	11 678	11 116	9 537	8 478
Personnes âgées d'au moins 14 ans remplissant les conditions requises pour un entretien individuel	10 293	9 297	8 942	7 553	6 719
Entretien personnel	7 799	7 073	6 601	5 700	5 220
Entretien par procuration	2 638	2 381	2 174	1 984	1 724
Personnes répondant à la vague actuelle et ayant répondu à toutes les vagues précédentes	-	6 335	5 429	4 480	3 888
Taux de réponse nets au niveau de la grille <sup>a</sup>	64%	91%	88%	86%	90%
Taux de réponse nets au niveau individuel <sup>b</sup>	85%	84%	88%	89%	88%

<sup>a</sup> ménage net: tous les ménages contactés moins ceux ayant refusé et ceux ayant des problèmes neutres (problèmes neutres: numéro de téléphone non valable, etc.)

<sup>b</sup> individu net: toutes les personnes contactées moins celles ayant refusé

Source: Panel suisse de ménages ([www.swisspanel.ch](http://www.swisspanel.ch))

## Mesure de l'isolement social

Des données sur les cas extrêmes d'isolement social font défaut. Ceci tient au fait que les personnes concernées restent heureusement peu nombreuses en pourcentage de la population résidente et sont donc difficiles à prendre en compte dans les grandes enquêtes nationales sur la population. La principale source d'information les concernant provient des organismes publics et privés actifs auprès des populations défavorisées, ou d'enquêtes de type ethnographique menées sur des terrains de petite échelle.

Dans le domaine statistique, l'appréhension de tels phénomènes ne peut se faire qu'en adoptant une définition élargie du phénomène étudié. Ceci nous a amenées à privilégier une approche mêlant des seuils théoriques larges et des seuils relatifs (c'est-à-dire faisant référence à une situation moyenne) pour définir l'isolement social. Ce dernier doit donc être considéré davantage comme une situation s'écartant de manière significative de la situation moyenne de la population que comme une situation absolue de manque de relations sociales<sup>1</sup>. Ce choix n'est pas «à défaut de mieux»: il se justifie pleinement dans la mesure où l'isolement social pose problème justement en rapport à un standard, autrement dit à une norme posée socialement comme étant la situation que toute personne vivant dans cette société devrait connaître. Focaliser l'attention sur les situations s'écartant significativement de la moyenne permet dès lors d'appréhender la zone qui «pose problème» socialement parlant.

En outre, le fait que ce rapport porte ainsi davantage sur la fragilité relationnelle que sur l'isolement social au sens strict présente un autre avantage. Il permet de concentrer les résultats sur les catégories sociales qui se situent dans la zone de fragilité, c'est-à-dire celles pour qui des mesures de préventions sont les plus adaptées et les plus efficaces. En effet, comme pour tout problème social, il est plus facile et moins coûteux de mettre en place des mesures préventives plutôt que curatives.

## Construction des catégories de revenus

Les catégories de revenus peuvent se construire de plusieurs manières, les plus courantes se basant sur des seuils utilisés dans les recherches sur la pauvreté ou les bas revenus (cf. aussi le rapport *Revenu et bien-être* de l'OFS, 2002). Il s'agit en particulier

- (a) des seuils politiquement déterminés, tels que p. ex. les seuils donnant droit à des prestations complémentaires AVS/AI ou à l'aide sociale
- (b) des répartitions en groupes de taille égale (p. ex. terciles, quartiles, quintiles), et
- (c) des seuils dits relatifs, tels que les écarts par rapport au revenu moyen ou médian de la population en question. Ils dépendent du niveau moyen de bien-être d'une société et reflètent donc en premier lieu des inégalités sociales. Eurostat par exemple utilise dans ses statistiques sur les conditions de vie et l'exclusion sociale un seuil de pauvreté fixé à 60% du revenu médian du pays concerné. Des estimations sur la base de seuils à 50% et à 70% sont parfois aussi utilisées.

Partant d'une perspective d'inégalité d'accès aux réseaux sociaux, ces deux dernières approches – la répartition en groupes de taille égale et les seuils relatifs – ont été retenues pour déterminer les catégories de revenus. Les seuils relatifs (utilisés principalement dans le tableau détaillé en annexe, à titre de comparaison) ont été fixés à 50%, 70%, 150% et 200% du revenu médian.

Le niveau des ressources individuelles est déterminé en fonction du revenu net des ménages. Ce critère est approprié dans la mesure où même aujourd'hui la grande majorité des ménages forment une unité économique. Dans l'interprétation des résultats, il faut toutefois tenir compte du fait que les éventuelles inégalités économiques à l'intérieur des ménages ne sont pas considérées. Il faut en outre préciser que la fortune n'est prise en compte qu'à travers les intérêts qu'elle génère. Cette restriction fait que l'on sous-estime quelque peu les possibilités financières réelles de certains ménages.

<sup>1</sup> Cette distinction reprend par analogie celle faite entre pauvreté absolue et pauvreté relative.

<sup>2</sup> Le revenu médian partage la population en deux parts d'égale grandeur: 50% ont un revenu plus élevé que le revenu médian et 50% un revenu plus bas.

Le revenu net du ménage est calculé en déduisant du revenu brut les cotisations aux assurances sociales. Les impôts ainsi que les primes d'assurance-maladie de base ne sont par contre pas déduits, les données ne permettant pas d'effectuer des constructions aussi détaillées de manière rigoureuse (cf. Budowski, 2003): il ne s'agit donc pas du revenu disponible à proprement parler. Ceci ne devrait cependant avoir qu'une faible incidence sur l'attribution des individus aux différents groupes de revenu, ces groupes se basant de toute manière sur des seuils relatifs.

Afin de pouvoir comparer la situation financière de ménages composés différemment et de tailles diverses, ce revenu net est pondéré à l'aide d'échelles dites d'équivalence de manière à obtenir ainsi le revenu net équivalent.<sup>3</sup> Ceci permet de rapporter le revenu du ménage au revenu dont disposerait chaque membre s'il vivait seul. Le revenu équivalent obtenu est donc un revenu individualisé permettant de comparer la situation des personnes quel que soit le ménage dans lequel elles vivent.

Dans les cas de ménages constitués de plusieurs personnes indépendantes économiquement (p. ex. communités d'étudiants), le revenu annuel net effectif de chaque personne a été retenu. En effet, on peut raisonnablement supposer que les membres de ces ménages ne mettent pas leurs ressources en commun et ne disposent de fait que de leur propre revenu.

Les tableaux suivants montrent les niveaux de seuil ainsi obtenus en francs suisses ainsi que, pour les différents seuils relatifs utilisés, la proportion de personnes vivant dans des ménages à bas revenus et à revenus élevés (celle-ci se montant logiquement à environ 20% pour chaque quintile et à environ 33.3% pour chaque tercile de revenus).

Le revenu équivalent médian s'élève à 50'333 francs par an en 2003. Plus de 7% de la population résidente de 14 ans et plus doivent se contenter de moins de la moitié de cette somme.

### Groupes de revenu: répartition en fonction des quintiles et terciles de revenus 2003, seuils en francs par an

1 <sup>er</sup> quintile (20%)	33 333	
1 <sup>er</sup> tercile (33,33%)		40 300
2 <sup>e</sup> quintile (40%)	44 333	
3 <sup>e</sup> quintile (60%)	56 000	
2 <sup>e</sup> tercile (66,66%)		60 120
4 <sup>e</sup> quintile (80%)	73 333	

Source: PSM 2003

### Groupes de revenu: répartition en fonction des écarts par rapport au revenu médian en 2003

	Revenu net équivalent: seuils relatifs, en francs par an	Part de personnes concernées dans la population suisse, en %
Très bas revenu (<50% du revenu équivalent médian)	<25 167	7,4
Bas revenu (<70% du revenu équivalent médian)	<35 233	23,1
Revenu moyen (entre 70 et 150% du revenu équivalent médian)	35 233 – 75 500	58,5
Revenu élevé (>150% du revenu équivalent médian)	>75 500	18,4
Revenu très élevé (>200% du revenu équivalent médian)	>100 666	6,5

Source: PSM 2003

La partie consacrée à la dynamique de l'isolement social dans le temps repose quant à elle sur deux mesures des revenus, à savoir les revenus en début de période (année 2001) et l'évolution des revenus entre 2001 et 2003 consistant en une «modification notable». Celle-ci est mesurée de la manière suivante: le revenu est considéré comme similaire s'il s'écarte de moins de 5000 francs

<sup>3</sup> Construction effectuée par le Panel suisse de ménages. L'échelle OCDE modifiée utilisée attribue la valeur 1 à la première personne dans le ménage, la valeur 0,5 à chaque autre membre du ménage âgé de 15 ans et plus et la valeur 0,3 à tout autre membre de moins de 15 ans. Le revenu net équivalent résulte de la division du revenu net du ménage par la somme des valeurs attribuées aux différents membres du ménage.

entre 2001 et 2003. Ceci correspond à 10% du revenu médian 2003 et permet de tenir compte de phénomènes comme la légère inflation entre ces deux années. De plus, le montant mensuel correspondant (env. 400 francs par mois) permet déjà une modification sensible des pratiques de sociabilité. Le revenu est donc considéré comme ayant baissé durant la période lorsqu'il est inférieur de plus de 5000 francs en 2003 par rapport à 2001, et comme ayant augmenté lorsqu'il est supérieur de plus de 5000 francs en 2003 par rapport à 2001.<sup>4</sup>

#### Modification des revenus entre 2001 et 2003

	Part de la population, en %
Revenus 2003 au moins 5000 francs supérieurs aux revenus 2001	32,9
Revenus 2003 similaires aux revenus 2001	38,6
Revenus 2003 au moins 5000 francs inférieurs aux revenus 2001	28,5

Sans indication: 24,1%.

Source: PSM 2001–2003.

<sup>4</sup> Un indicateur mêlant les deux aspects (état initial et évolution) a également été testé mais s'est révélé moins pertinent à l'usage que les deux indicateurs séparés. Il n'a donc pas été utilisé.

## Indicateurs d'isolement selon différents groupes de population

## Proportion de personnes connaissant une situation défavorable et intervalles de confiance correspondants

2003, % de la population âgée de 14 ans ou plus

	Absence de réseau social primaire		Taille du réseau affectif restreinte		Taille du réseau de circonstance restreinte		Rareté des contacts		Absence de soutien pratique	
	%	±	%	±	%	±	%	±	%	±
<b>Population totale</b>	<b>10,7</b>	<b>0,9</b>	<b>11,8</b>	<b>1,1</b>	<b>14,0</b>	<b>1,1</b>	<b>9,8</b>	<b>0,9</b>	<b>13,2</b>	<b>1,0</b>
<b>Groupes de revenu: écarts par rapport à la médiane</b>										
Très bas revenu (<50% du RMd)	16,2	4,2	19,2	5,8	24,8	5,8	11,7	4,1	13,9	4,1
Bas revenu (<70% du RMd)	11,4	2,5	16,1	3,3	17,0	3,3	9,1	2,4	14,1	3,0
Revenu moyen (70–150% du RMd)	9,4	1,1	10,6	1,4	12,3	1,4	8,7	1,2	12,7	1,4
Revenu élevé (>150% du RMd)	8,9	2,4	7,5	3,0	11,6	3,0	10,6	2,8	11,6	2,8
Revenu très élevé (>200% du RMd)	8,3	3,0	(8,0)	3,6	11,3	3,6	17,6	4,5	13,0	3,9
<b>Groupes de revenu: quintiles</b>										
20% inférieurs	13,6	2,4	17,6	3,3	20,3	3,3	9,9	2,2	13,8	2,6
2 <sup>e</sup> quintile	8,2	1,9	15,7	2,6	13,4	2,6	9,2	2,2	14,4	2,6
3 <sup>e</sup> quintile	8,2	1,8	9,1	2,5	11,9	2,5	9,9	2,1	11,9	2,3
4 <sup>e</sup> quintile	11,9	2,2	7,6	2,3	12,2	2,3	7,1	1,7	12,5	2,3
20% supérieurs	8,5	1,8	7,9	2,3	11,5	2,3	12,7	2,3	12,1	2,2
<b>Niveau de formation</b>										
Ecole obligatoire	10,7	1,8	17,4	2,6	17,1	2,6	8,0	1,8	14,4	2,3
Niveau secondaire II	11,3	1,2	11,4	1,5	13,9	1,5	9,2	1,2	13,1	1,4
Niveau tertiaire	9,5	1,7	6,7	1,9	11,0	1,9	13,3	1,9	12,0	1,9
<b>Activité principale</b>										
Activité professionnelle (min. 50%)	8,8	1,1	8,6	1,5	12,8	1,5	11,8	1,3	11,5	1,4
Recherche d'un emploi	(14,9)	6,9	(15,1)	7,4	(13,5)	7,4	( )	( )	(10,8)	6,2
En formation	(1,8)	1,2	9,3	3,1	13,5	3,1	7,4	2,5	11,7	3,1
Tâches domestiques et familiales	-	-	14,0	2,5	13,0	2,5	7,1	1,8	14,2	2,4
Autre (AVS / AI, act. prof. <50%)	40,1	3,9	21,5	3,4	20,3	3,4	9,2	2,6	19,2	3,3
<b>Age</b>										
14–24 ans	(1,8)	0,8	9,5	2,6	14,7	2,6	6,6	1,8	10,8	2,2
25–39 ans	8,6	1,6	9,0	2,2	12,2	2,2	8,8	1,7	9,6	1,8
40–54 ans	7,0	1,3	9,5	1,9	12,4	1,9	13,8	1,9	13,0	1,9
55–64 ans	11,7	2,3	13,0	3,0	14,8	3,0	9,4	2,3	15,8	3,0
65–74 ans	19,8	3,6	18,6	4,0	17,7	4,0	7,9	2,9	17,3	3,8
75 ans et plus	46,8	6,6	26,8	5,4	19,1	5,4	(10,1)	4,2	24,3	5,8
<b>Sexe</b>										
Hommes	7,1	1,1	10,8	1,6	12,7	1,6	12,6	1,5	12,8	1,5
Femmes	14,1	1,4	12,7	1,5	15,2	1,5	7,2	1,1	13,5	1,4
<b>Situation familiale</b>										
Personnes seules (jusqu'à 64 ans)	62,6	4,3	9,0	3,5	19,0	3,5	11,2	2,7	19,3	3,4
Personnes seules (65 ans ou plus)	89,1	3,8	24,0	5,4	22,2	5,4	(6,3)	3,1	27,8	6,0
Partenaires dans un ménage de 2 personnes (jusqu'à 64 ans)	-	-	8,6	2,6	12,4	2,6	9,8	2,0	10,6	2,3
Partenaires dans un ménage de 2 personnes (65 ans ou plus)	-	-	19,9	4,3	16,3	4,3	9,7	3,4	15,2	4,0
Partenaires avec 1–2 enfants	-	-	9,2	2,0	9,9	2,0	10,9	2,0	9,5	1,8
Partenaires avec 3 enfants ou plus	-	-	9,7	3,9	12,5	3,9	12,6	3,3	10,9	3,3
Personnes élevant seules des enfants	-	-	(13,6)	3,1	(19,3)	7,3	(8,9)	5,0	(13,2)	6,5
Fils/filles jusqu'à 24 ans (chez parents)	-	-	10,4	3,4	15,1	3,1	6,7	2,1	10,9	2,7
Autre situation	-	-	15,4	7,3	13,8	3,4	9,7	3,1	15,8	3,7
<b>Nationalité</b>										
Etrangère	7,3	2,2	15,9	3,9	18,4	3,9	8,5	2,7	11,1	3,1
Suisse	11,6	1,0	10,7	1,0	12,9	1,0	10,1	0,9	13,7	1,0
<b>Grandes régions</b>										
Région lémanique (VD, VS, GE)	12,1	2,2	9,5	2,6	13,9	2,6	8,9	2,1	5,8	1,7
Espace Mittelland (BE, FR, SO, NE, JU)	11,1	1,8	9,9	2,0	12,7	2,0	10,6	1,9	11,9	1,9
Nordwestschweiz (BS, BL, AG)	10,8	2,3	11,5	3,1	15,1	3,1	11,3	2,6	18,2	3,1
Zürich	11,7	2,2	12,9	2,7	13,7	2,7	10,5	2,2	15,5	2,7
Ostschweiz (GL, SH, AR, AI, SG, GR, TG)	9,6	2,3	11,9	3,1	13,6	3,1	8,6	2,3	16,6	3,2
Zentralschweiz (LU, UR, SZ, Ü, N, Nu, ZG)	9,7	3,1	13,9	4,2	15,8	4,2	8,9	2,9	18,4	4,2
Ticino	(6,6)	3,0	20,3	5,8	16,7	5,8	(9,0)	4,4	(7,5)	4,4
<b>Répartition géostructurelle</b>										
Région urbaine	12,3	1,1	12,0	1,4	14,7	1,4	10,0	1,1	13,2	1,3
Région rurale	7,6	1,3	11,3	1,8	12,6	1,8	9,4	1,5	13,1	1,7
<b>état de santé autoévalué</b>										
Très bon	8,1	1,5	9,1	1,9	12,4	1,9	9,5	1,7	10,2	1,8
Bon	10,2	1,1	10,7	1,4	12,8	1,4	9,4	1,1	13,3	1,3
Moyen à très mauvais	17,6	3,0	20,9	3,6	21,7	3,6	12,2	2,8	17,8	3,3

Grisés: différence par rapport à la part correspondante dans la population totale  $\geq 30\%$  (pour 100 personnes concernées dans la population totale, 130 personnes au moins sont concernées dans le groupe de population considéré).

Les chiffres entre parenthèses indiquent une représentativité statistique limitée ( $n < 30$  obs.). /  $\pm$  = intervalles de confiance; N = nombre d'observations dans l'échantillon.

Source: PSM 2003

TABLEAU GÉNÉRAL

Absence de soutien émotionnel		Sentiment de solitude		Réseau social réduit		Soutien social faible		N	
%	±	%	±	%	±	%	±		
7,4	0,8	12,6	1,1	22,1	1,3	30,3	1,4	5220	<b>Population totale</b>
<b>Groupes de revenu: écarts par rapport à la médiane</b>									
11,2	3,8	19,5	5,1	33,3	6,1	30,2	5,6	323	Très bas revenu (<50% du RMd)
6,8	2,0	16,7	3,3	27,8	4,0	28,1	3,8	686	Bas revenu (<70% du RMd)
7,4	1,1	11,3	1,4	20,5	1,8	30,5	1,9	2782	Revenu moyen (70–150% du RMd)
(4,0)	1,6	8,8	2,7	15,8	3,4	31,5	4,2	558	Revenu élevé (>150% du RMd)
(7,7)	3,4	9,8	3,4	17,5	4,4	36,5	5,7	332	Revenu très élevé (>200% du RMd)
<b>Groupes de revenu: quintiles</b>									
8,0	2,0	18,4	3,1	30,2	3,7	28,9	3,5	855	20% inférieurs
8,7	2,2	13,0	2,6	25,5	3,4	30,5	3,4	928	2 <sup>e</sup> quintile
7,5	1,9	10,8	2,2	19,1	3,0	29,7	3,4	972	3 <sup>e</sup> quintile
6,5	1,8	11,1	2,4	17,8	2,7	31,1	3,3	950	4 <sup>e</sup> quintile
5,3	1,5	8,7	2,0	16,7	2,6	32,9	3,2	976	20% supérieurs
<b>Niveau de formation</b>									
8,6	1,8	14,7	2,4	28,5	3,1	25,9	2,9	1144	Ecole obligatoire
6,7	1,1	12,3	1,4	21,9	1,8	30,0	1,9	2713	Niveau secondaire II
7,8	1,7	10,8	1,9	16,0	2,2	35,7	2,9	1362	Niveau tertiaire
<b>Activité principale</b>									
6,3	1,1	10,9	1,4	19,1	1,8	31,2	2,0	2701	Activité professionnelle (min. 50%)
(7,0)	4,4	(25,4)	9,8	(25,5)	10,0	(23,4)	8,8	114	Recherche d'un emploi
(5,9)	2,3	11,9	3,2	20,8	3,8	19,4	3,8	491	En formation
8,2	2,0	12,1	2,4	22,2	3,1	32,5	3,2	1122	Tâches domestiques et familiales
10,7	2,6	17,6	3,2	34,2	3,9	33,6	3,9	683	Autre (AVS / AI, act. prof. <50%)
<b>Age</b>									
6,2	1,7	10,9	2,3	21,9	3,1	17,4	2,7	847	14–24 ans
5,6	1,6	13,2	2,1	18,8	2,7	24,8	2,7	1285	25–39 ans
8,0	1,6	12,8	2,0	19,6	2,3	33,6	2,6	1613	40–54 ans
8,7	2,3	12,3	2,9	23,0	3,6	40,4	4,0	756	55–64 ans
8,7	2,9	11,9	3,3	28,9	4,6	37,9	4,7	481	65–74 ans
(11,4)	4,3	15,7	4,6	37,7	6,6	33,1	6,4	238	75 ans et plus
<b>Sexe</b>									
7,4	1,2	10,4	1,5	20,7	1,9	35,1	2,2	2329	Hommes
7,5	1,2	14,6	1,5	23,5	1,8	25,8	1,8	2891	Femmes
<b>Situation familiale</b>									
11,9	2,8	27,3	4,0	23,5	3,8	27,3	3,9	553	Personnes seules (jusqu'à 64 ans)
16,7	5,2	23,5	5,5	38,2	6,3	30,2	5,9	258	Personnes seules (65 ans ou plus)
5,2	1,6	7,4	2,0	17,9	2,9	34,1	3,4	950	Partenaires dans un ménage de 2 personnes (jusqu'à 64 ans)
(5,7)	2,6	8,6	3,1	28,7	5,0	39,9	5,2	402	Partenaires dans un ménage de 2 personnes (65 ans ou plus)
6,1	1,6	8,5	1,9	17,6	2,6	32,0	2,9	1295	Partenaires avec 1–2 enfants
(5,4)	2,2	9,4	3,5	19,2	4,7	31,8	5,1	455	Partenaires avec 3 enfants ou plus
(11,7)	6,3	31,2	8,6	27,2	7,9	25,9	8,7	154	Personnes élevant seules des enfants
5,1	1,9	9,5	2,5	23,6	3,7	17,4	3,2	605	Fils/filles jusqu'à 24 ans (chez parents)
10,6	3,2	16,6	3,9	24,8	4,4	27,9	4,3	548	Autre situation
<b>Nationalité</b>									
8,9	2,8	16,6	3,6	28,0	4,5	28,9	4,4	438	Etrangère
7,1	0,8	11,6	1,0	20,7	1,2	30,7	1,4	4782	Suisse
<b>Grandes régions</b>									
(3,7)	1,5	16,9	2,9	19,2	2,9	16,9	2,8	931	Région lémanique (VD, VS, GE)
7,2	1,6	12,3	2,0	19,2	2,4	32,9	2,8	1318	Espace Mittelland (BE, FR, SO, NE, JU)
9,1	2,4	11,1	2,5	23,3	3,6	36,3	3,8	768	Nordwestschweiz (BS, BL, AG)
9,4	2,2	9,8	2,3	24,3	3,4	34,7	3,6	856	Zürich
8,9	2,5	11,6	2,8	21,7	3,6	34,4	4,0	703	Ostschweiz (GL, SH, AR, AI, SG, GR, TG)
8,4	3,0	12,8	4,0	24,2	4,9	35,3	5,2	396	Zentralschweiz (LU, UR, SZ, Oû , Nû , ZG)
(5,6)	3,4	13,9	5,1	34,0	7,5	18,3	5,9	248	Ticino
<b>Répartition géostructurelle</b>									
7,8	1,1	12,9	1,3	22,8	1,7	30,4	1,7	3455	Région urbaine
6,6	1,3	11,8	1,7	20,8	2,2	30,0	2,4	1763	Région rurale
<b>état de santé autoévalué</b>									
5,4	1,4	7,7	1,5	19,1	2,4	25,6	2,5	1383	Très bon
7,3	1,0	12,2	1,4	20,7	1,7	31,2	1,8	3124	Bon
11,6	2,9	22,7	3,7	33,6	4,1	35,1	4,1	711	Moyen à très mauvais

# Bibliographie

- Andress, H. J., Lipsmeier, G., Salentin, K. (1995), Soziale Isolation und mangelnde soziale Unterstützung im unteren Einkommensbereich? Vergleichende Analysen mit Umfragedaten. *Zeitschrift für Soziologie*, Jg. 24, 4: 300-315.
- Budowski, M. (2003), Conceptual Notions Behind the Income Questions of the Swiss Household Panel (Internal Working Paper). Working Paper 1\_03. Neuchâtel: Swiss Household Panel (SHP).
- Caritas (2004), Sozialalmanach 2005. Schwerpunkt: Einsamkeit. Luzern, Caritas-Verlag.
- Castel, R. (1995), Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat. Paris, Fayard.
- Cohen, V. (1997), La vulnérabilité relationnelle. Essai de cadrage et de définition. In *Socio-Anthropologie*, no.1, <http://revel.unice.fr/anthropo/document.html?id=74>
- Coleman, J. S. (1988), Social Capital in the Creation of Human Capital. In *American Journal of Sociology*, 94: 95-120.
- Dekker, P. (2004), Measuring trends in social capital: a serious challenge for social reporting or just a fancy affair? In Renschler, I. et Joye, D. (eds), *Observation of social change: Structures and turbulences*. Bern, Swiss Commission for Unesco (157-173).
- Farago, P., Hutter Király, P., Brunner, B., Suter, Chr. (2004), *Prekäre Lebenslagen. Subjektive Bewertungen und Handlungsstrategien in Haushalten mit knappen finanziellen Ressourcen*. Forschungsbericht Nr. 2/05, Serie Beiträge zur sozialen Sicherheit, Bern, Bundesamt für Sozialversicherungen.
- Fraginière, J.-P., Girod, R. (Eds, 2002), *Dictionnaire suisse de politique sociale*. Lausanne, Réalités sociales.
- Fry, C. (2000), *Solitude et isolement: Approches pluridisciplinaires*. Département de sociologie, Université de Genève.
- Granovetter, M. (1973), The strength of weak ties. In *American Journal of Sociology*, 78: 1360-80.
- Granovetter, M. (1982), The strength of weak ties: A network theory revisited. In Marsden, P. et Lin, N. (Ed.), *Social structure and network analysis*. Beverly Hills, CA, Sage (105-130).
- Haug, S. (1997), *Soziales Kapital. Ein kritischer Überblick über den aktuellen Forschungsstand*. Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung (MZES), Universität Mannheim, Arbeitspapiere Arbeitsbereich II, 15.
- Herrmann, V. (2002), *The Social Capital of Switzerland: An Overview of Attempts to Define, Operationalise and Measure Social Capital*. Country paper presented at the Social Capital Measurement Conference in London.
- Kaufmann, J.-C. (1993), *Célibat, ménages d'une personne, isolement, solitude. Un état des savoirs*. Bruxelles, Commission des communautés européennes.
- Kistler, E. (Hrg., 1999), *Perspektiven gesellschaftlichen Zusammenhalts. Empirische Befunde, Praxiserfahrungen, Meßkonzepte*. Berlin, Sigma.
- Leu, R., Burri, S., Priester, T. (1997), *Lebensqualität und Armut in der Schweiz*. Bern, Haupt.
- Meier, R., Froidevaux, D. (2003), *Le problème de la mesure statistique des phénomènes sociaux: les bas salaires en question*. Sécurité Sociale CHSS 4/2003, Berne, Office fédéral des assurances sociales.
- Ministry of Social Development of New Zealand. *The social report 2005. Indicators of social wellbeing in New Zealand*. Wellington: Ministry of Social Development.
- OCDE (2005), *Panorama de la société 2005: Les indicateurs sociaux de l'OCDE*. Edition 2005. Paris, éditions OCDE.
- Office fédéral de la statistique (2002), *Revenu et bien-être: Niveau de vie et désavantages sociaux en Suisse*. Neuchâtel, OFS.

- Office fédéral de la statistique (2004), Les working poor en Suisse. Ampleur du phénomène et groupes à risque d'après l'Enquête suisse sur la population active 2003 (ESPA). Neuchâtel, OFS.
- Paugam, S., Gallie D. (2004), Unemployment, Poverty, and Social Isolation: An Assessment of the Current State of Social Exclusion Theory. In Gallie D. (ed), Resisting Marginalization. Unemployment Experience and Social Policy in the European Union, Oxford, Oxford University Press, (34-53).
- Pena-Casas, R., Pochet, Ph. (2001), Les indicateurs monétaires et non monétaires de pauvreté et d'exclusion sociale dans une perspective européenne. Bruxelles, Observatoire social européen.
- Puls, W. (1989), Soziale Isolation und Einsamkeit. Ansätze zu einer empirisch-nomologischen Theorie. Wiesbaden, Deutscher Universitätsverlag.
- Putnam, R. D. (1995), Bowling Alone: America's Declining Social Capital. *Journal of Democracy*, Volume 6, 1: 65-78.
- Schurmans, M. - N. (2003), Les solitudes. Paris, Presses Universitaires de France.
- Secrétariat d'Etat à l'économie / Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (février 2005), Chômage des jeunes en Suisse: Explications et mesures prises. Berne, Département fédéral de l'économie.
- Sozialamt des Kantons Zürich / Bundesamt für Statistik (2005), Sozialbericht Kanton Zürich 2004. Neuchâtel, BFS.
- Suter, Chr., Iglesias, K., Oegerli, Th. (2004), Soziale Beziehungen und soziale Unterstützung. In Zimmermann, E. et Tillmann, R. (eds), *Vivre en Suisse 1999-2000*. Berne, Peter Lang.
- Täube, V. G. (2002), Zur Messung des Sozialkapitals von Akteuren mit Einfluß in empirischen Netzwerken. *Europäische Hochschulschriften*, Bern (a. o.), Peter Lang.
- Täube, V. G. (2004), Connected and Disconnected? On the Impact of Internet Use on Social Connectedness. In Giampiero E. Beroggi (Ed.), *Journal of Computational and Mathematical Organization Theory (CMOT)*, Vol. 10 (3): 227-240.
- Tönnies, F. (1977, 1887), *Communauté et société*. Paris, Presses Universitaires de France.

# Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>N° à composer</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Banque de données (accessible en ligne)	032 713 60 86 www.statweb.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) → Services → Les publications de Statistique suisse.

## Situation économique et sociale de la population

Les publications de ce domaine sont disponibles sur Internet (voir en bas de page). La liste qui suit présente les publications importantes les plus récentes par sous-thème.

### **Niveau de vie, situation sociale et pauvreté**

Travailler et être pauvre. Les working poor en Suisse. Neuchâtel, 2004, numéro de commande 567-0300 (Arm trotz Erwerbstätigkeit, 566-0300)

Revenu et bien-être. Niveau de vie et désavantages sociaux en Suisse. Données sociales – Suisse, Neuchâtel, 2002, numéro de commande 526-0200 (Wohlstand und Wohlbefinden, 525-0200)

### **Travail non rémunéré**

Compte satellite de production des ménages / Satellitenkonto Haushaltsproduktion. Projet pilote pour la Suisse. Neuchâtel, 2004, numéro de commande 643-0400

Rapport sur le travail bénévole en Suisse. Données sociales – Suisse, Neuchâtel, 2004, numéro de commande 631-0400 (Bericht zur Freiwilligenarbeit in der Schweiz, 630-0400; Rapporto sul volontariato in Svizzera, 632-0400)

### **Egalité entre les sexes**

Vers l'égalité?, Neuchâtel, 2004, numéro de commande: 617-0400 (Auf dem Weg zur Gleichstellung?, 616-0400; Verso l'uguaglianza?, 618-0400)

Vers l'égalité? La situation des femmes et des hommes en Suisse. Troisième rapport statistique. Données sociales – Suisse, Neuchâtel, 2003, numéro de commande 085-0300 (Auf dem Weg zur Gleichstellung?, 084-0300)

[www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) → Thèmes → 20 – Revenus, qualité de vie

Quelle est la situation de l'isolement social en Suisse? Les groupes sociaux confrontés au risque d'isolement sont-ils les mêmes que ceux connus pour être particulièrement exposés à d'autres difficultés sociales? Des liens entre diverses catégories sociodémographiques étudiées et l'isolement social existent-ils aussi dans une perspective dynamique, expliquant ainsi en partie les processus d'isolement?

C'est à ce type de questions que la présente étude entend amener quelques éléments de réponse. Elle présente d'abord un état des lieux de la situation en Suisse sur la base d'un choix d'indicateurs couvrant la structure et la qualité des réseaux dans lesquels s'inscrivent les individus. Après avoir identifié les principaux groupes à risque, le poids spécifique du revenu parmi d'autres déterminants de l'isolement est étudié.

La dynamique de l'isolement clôt l'analyse. Elle vise à mesurer l'évolution de l'isolement social dans le temps, en examinant le poids spécifique du revenu, parmi d'autres facteurs, comme élément explicatif de cette évolution.

La série «Données sociales – Suisse» a pour but de mesurer, de décrire et d'analyser l'état ainsi que l'évolution des conditions de vie de la population. L'inégalité des conditions d'existence entre les différents groupes de population constitue l'intérêt central des publications de cette série. Un monitoring social régulier et exhaustif fournit ainsi des informations précieuses permettant de renseigner le grand public intéressé et de faciliter la prise de décision en matière de politique sociale.

*N° de commande*

526-0300

*Commandes*

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

*Prix*

8 francs (TVA excl.)

ISBN 3-303-20013-0